

# RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2017

# RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNEE 2017

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956  
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,  
la Municipalité à l'honneur de soumettre à votre approbation  
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2017.

Ce rapport comprend les chapitres suivants:

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL	pp. 4 - 11
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	pp. 12 - 25
FINANCES	pp. 26 - 33
DOMAINES	pp. 34 - 39
BÂTIMENTS	pp. 50 - 53
URBANISME	pp. 54 - 61
TRAVAUX	pp. 62 - 69
ÉCOLES	pp. 70 - 75
CULTES	pp. 76 - 77
SÉCURITÉ PUBLIQUE & POLICE ADMINISTRATIVE	pp. 78 - 85
CONTRÔLE DES HABITANTS	pp. 86 - 87
FEU	pp. 88 - 89
PROTECTION CIVILE	pp. 90 - 93
SÉCURITÉ SOCIALE	pp. 94 - 97
CONCLUSIONS	pp. 98 - 99
GLOSSAIRE	pp. 100 - 101
ANNEXES	pp. 102 - 107

**MUNICIPALITÉ**

**ET CONSEIL COMMUNAL**

## MUNICIPALITÉ

Présidence: M. Maurice Mischler, Syndic

Vice-Présidence: M. Jean-Marc Baatard (jusqu'au 30 juin 2017)  
M. Alain Monod (dès le 1er juillet 2017)

Répartition des sections:

**Administration générale, finances, activités culturelles, informatique, cultes, communication**

M. Maurice Mischler, Syndic / Suppléant: M. Bernard Krattinger

**Accueil de l'enfance, écoles, jeunesse, sécurité sociale, santé, familles, centre de vie infantine, bâtiments scolaires**

M. Pierre Jolliet / Suppléant: M. Alain Monod

**Sécurité publique et police administrative, service du feu, protection civile, sports, terrains de sports, piscine, salles de gymnastique, contrôle des habitants**

M. Alain Monod / Suppléant: M. Maurice Mischler

**Assainissement, collecteurs, déchets, travaux, routes, voirie, éclairage public, espaces verts, parcs et promenade, cimetière, développement durable, cours d'eau, biodiversité**

M. Jean-Marc Baatard / Suppléant: M. Pierre Jolliet

**Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine immobilier, bâtiments administratifs, refuges, salle de spectacles, domaines, logements, forêts, vigne, énergie**

M. Bernard Krattinger / Suppléant: M. Jean- Marc Baatard



*MM. Bernard Krattinger, Pierre Jolliet, Maurice Mischler, Alain Monod et Jean-Marc Baatard*

La Municipalité a tenu 50 séances ordinaires. Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la commune au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

## DELEGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITE

### **Monsieur Maurice Mischler, syndic, représente la Municipalité:**

- à la commission de recours en matière d'impôt
- à la commission d'estimation fiscale des immeubles (mandat délégué au technicien communal)
- à la commission municipale des naturalisations (co-présidence)
- à la commission de culture et d'animation
- à la commission de salubrité
- au secteur Est de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- au comité de l'Ecole de musique d'Epalinges
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- au Bureau exécutif du SDCL «Schéma Directeur Centre Lausanne» comme vice-président
- à l'association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- à Pro Familia Vaud
- à Pro Fa Vaud

### **au sein de l'Union des communes vaudoises (UCV):**

- au comité et au Groupe des Villes
- à la chambre cantonale consultative des immigrés

- à la commission cantonale pour la protection de la nature
- à la commission consultative pour la gestion des déchets
- à la commission cantonale de l'énergie
- à la commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions
- au programme d'efficacité énergétique destiné aux communes
- au Conseil de politique sociale

### **Monsieur Pierre Jolliet, conseiller municipal, représente la Municipalité:**

- au Centre d'animation des jeunes
- au conseil d'établissement d'Epalinges
- au comité directeur de l'association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'association pour l'accueil de l'enfance d'Epalinges
- au comité de l'association pour la promotion et le maintien des soins à domicile (APROMAD)
- au groupe de travail «Formation emploi jeunes» de Lausanne Région
- au groupe de travail l'Etablissement intercommunal de l'accueil parascolaire (EIAP)
- au comité de la Coopérative du logement à but social, Epalinges
- au conseil de fondation de la Fondation du Relais

**Monsieur Alain Monod, conseiller municipal, représente la Municipalité:**

- à la commission communale de police (président)
- à la commission municipale des naturalisations (co-présidence)
- au comité de l'association vaudoise des communes déléгатrices
- au comité de direction de l'association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- à l'association suisse des services des sports (ASSS)
- au comité de pilotage Vidis 20 25 - Président
- à la commission « Activités sportives » du secteur Est de Lausanne Région
- au comité directeur de la PCi de Lausanne-district
- au Centre sportif de Malley
- à la commission cantonale du feu

**Monsieur Jean-Marc Baatard, conseiller municipal, représente la Municipalité:**

- à la commission intercommunale de la STEP, Vidy
- au conseil d'administration de la Société anonyme pour la gestion des déchets de la région lausannoise (GEDREL)
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)
- à la commission « Déchets » du secteur Est de Lausanne Région
- à la commission intercommunale des Services Industriels
- à l'association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

**Monsieur Bernard Krattinger, conseiller municipal, représente la Municipalité:**

- à la commission municipale consultative d'urbanisme
- à la commission d'urbanisme et des constructions du Conseil communal
- à la plate-forme « Territoire et équipements » de Lausanne Région
- au comité du Triage forestier Mèbre-Talent
- à la commission « Transports » de Lausanne Région
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- à l'association « Jorat une terre à vivre au quotidien »
- au Bureau exécutif du SDCL « Schéma Directeur Centre Lausanne »
- à l'association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à l'assemblée des actionnaires de la société Biopôle S.A.
- au Copil 501 – Appartements protégés – Epalinges
- à la commission de suivi LATC
- à la commission paritaire d'application du Plan directeur cantonal

## BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

<b>Président</b>	M. Ernest Corbaz (HP)
<b>1<sup>er</sup> Vice-Président</b>	M. Yann Glayre (UDC)
<b>2<sup>e</sup> Vice-Président</b>	M. Nicolas Häusel (Verts)
<b>Scrutateurs</b>	M. Marco Caffaro (Soc) M. Roland Perrin (PLR)
<b>Scrutateurs suppléants</b>	Mme Paulette De Vrieze Stan (PLR) M. Esteem Okoro (Soc)
<b>Secrétaire</b>	Mme Fabienne Gheza
<b>Secrétaire suppléante</b>	Mme Mélanie Estoppey

## COMMISSION DE GESTION

<b>Présidente</b>	Mme Anne-Marie Fischer (UDC)
<b>Membres</b>	Mme Sandrine Cavin (Verts) M. Jean-Marie Coowar (Soc) Mme Muriel Cuendet Schmidt (Soc) Mme Cosette Perfect (PLR) Mme Fabienne Guignard (PLR) M. Philippe Lienhard (PLR) M. Jérôme Urio (HP)

## SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

### 14 février

- Préavis n° 1/2017: Infrastructures scolaires et accueil de l'enfance, demande de crédit d'étude pour l'extension du complexe scolaire de Bois-Murat
- Préavis n° 2/2017: Création d'un fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD)
- Préavis n° 3/2017: Réponse de la Municipalité à la motion déposée par M. le Conseiller communal Erich Dürst, demandant la présentation d'une étude sur la biodiversité dans la commune
- Réponse de la Municipalité au postulat déposé par M. le Conseiller communal Alexander Omuku demandant d'encourager les jeunes à participer activement à la vie participative
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Enzo Santacroce, au nom du groupe PLR, pour «La mise en conformité des procédures devant garantir le déroulement démocratique touchant le traitement des dossiers soumis au Conseil»

### Séance du 4 avril

- Préavis n° 2/2017 : Création d'un fond d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD) – Reprise de la discussion (art. 84 RC)
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par Mme la Conseillère communale Paulette de Vrieze Stan «Pour une meilleure protection de l'écusson d'Epalinges»
- Préavis n° 4/2017: Rénovation et assainissement des façades et des toitures de la salle des spectacles, de l'auberge communale, des appartements et du local du feu, route de la Croix-Blanche 27
- Préavis n° 5/2017: Travaux de collecteurs au Giziaux, à l'Arzillier et au Grand-Chemin

- Préavis n° 6/2017: Plan de quartier «La Girarde»
- Préavis n° 7/2017: Plan de quartier «Le Cloalet»
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par Mme la Conseillère communale Brigitte Crottaz «A quand la fibre optique à Epalinges?»
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par Mme la Conseillère communale Mary Pittet et M. le Conseiller communal Stéphane Ballaman «Pour améliorer rapidement le quotidien des personnes à mobilité réduite se déplaçant sur Epalinges»
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Philippe Koch «Pour une meilleure communication»

#### Séance du 20 juin

- Comptes et rapport de gestion 2016
- Préavis n° 7/2017 – Plan de quartier «Le Cloalet»
- Préavis n° 8/2017 amendé – Parcelle 501 – Création de la Fondation «Epalogements protégés» et transfert de l'immeuble à ladite fondation
- Préavis n° 9/2017 – Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier et mise en place de feux de circulation sur la route de la Croix-Blanche
- Préavis n° 10/2017 – Réfection du chemin des Moulins
- Préavis 11/2017 – Travaux de réfection de la toiture et de la partie habitation de la Ferme de la Cabolétaz, rte de Berne 227 – Renvoyé à la Municipalité
- Réponse de la Municipalité au postulat déposé par M. le Conseiller communal Stéphane Ballaman «Proche aidant: concilier son rôle et son activité professionnelle»
- Réponse du bureau au vœu M. le Conseiller communal Enea Rezzonico pour une solution plus facile dans la recherche de documents sur l'Extranet

#### Séance du 26 septembre

- Préavis n° 7/2017 – Plan de quartier «Le Cloalet»
- Préavis n° 12/2017 – Mise en place d'une méthodologie «Quartiers solidaires» en faveur des Aînés de la commune d'Epalinges
- Préavis n° 13/2017 – Acquisition d'un nouveau camion pour le service de la voirie
- Préavis n° 14/2017 – Mise en place de bornes de recharge publiques de véhicules électriques sur le parking communal de la Croix-Blanche et le parking de la Source aux Croisettes
- Préavis n° 15/2017 – Assainissement des installations techniques de chauffage-ventilation-sanitaire-électricité de la salle des spectacles, de l'auberge communale, des appartements et du local du service du feu
- Réponse de la Municipalité au postulat déposé par M. le Conseiller Philippe Koch, au nom du Groupe UDC, «Pour garder les écopoints pratiques et veiller à continuer la récupération du papier et du plastique»

#### Séance du 21 novembre

- Préavis n° 16/2017 – Plan de quartier «Les Planches – Montblesson»
- Préavis n° 19/2017 – Crédit-cadre destiné aux études des projets urbanistiques et de construction pour les années 2018-2020
- Préavis n° 20/2017 – Règlement communal concernant les aides individuelles pour les études de musique
- Budget 2018
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par Mme la Conseillère communale Marisa Dürst concernant la sécurité des écoliers aux abords des écoles du Chaugand et du Village

#### Séance du 19 décembre

- Préavis n° 21/2017 – Réaménagement des bureaux de l'administration communale situés dans la Maison palinzarde

## ELECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Votants	Participation
12 février	<b>Votations fédérales</b>			
	• Naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération	5'027	2'896	57.61%
	• Création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération	5'027	2'895	57.59%
	• Réforme de l'imposition des entreprises III	5'027	2'896	57.61%
12 février	<b>Votation cantonale</b>			
	• Préservation et promotion du parc locatif (LPPPL)	5'027	2'896	57.61%
30 avril	<b>Elections cantonales</b>			
	• Grand Conseil	5'237	2'385	43.48%
	• Conseil d'Etat (1 <sup>er</sup> tour)	5'237	2'357	45.01%
21 mai	<b>Votation fédérale</b>			
	• Loi sur l'énergie (LEne)	5'226	2'603	49.81%
21 mai	<b>Election cantonale</b>			
	• Conseil d'Etat (2 <sup>e</sup> tour)	5'226	2'344	44.85%
24 septembre	<b>Votations fédérales</b>			
	• Sécurité alimentaire	5'254	2'711	51.60%
	• Financement additionnel de l'AVS par le relèvement de la TVA	5'254	2'711	51.60%
	• Réforme de la prévoyance vieillesse 2020	5'254	2'711	51.60%

## RELATIONS INTERCOMMUNALES

### LAUSANNE RÉGION

**Lausanne Région partage avec les 27 communes** de la région lausannoise tous les objectifs d'un développement régional ambitieux. Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective.

Lausanne Région travaille par thématique sur demande de ses communes membres. Ainsi, elle coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de problèmes liés à la petite enfance, à la formation ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 275'000 habitants (38% du canton de Vaud).

Le travail effectué par l'équipe de Lausanne Région, en collaboration avec ses divers partenaires, qu'ils soient privés, publics ou institutionnels est accessible par consultation de son site internet . De nombreuses réalisations y sont présentées par blocs thématiques.

L'Assemblée générale est l'organe délibérant composé des 27 communes membres et présidé par le président du Bureau de coordination. Toute décision est votée par les communes membres (via leurs exécutifs). Indépendamment du nombre de ses habitants, chaque commune possède une voix. Ainsi, les grandes communes ont le même poids que les plus petites.

Lausanne Région propose annuellement deux Assemblées générales ordinaires à ses communes membres.

Celle de printemps – qui s'est tenue le 8 mars 2017 – est principalement liée à l'adoption des comptes de l'an écoulé, celle d'automne – le 24 octobre 2017 – vise à discuter puis adopter le budget de l'année à venir. Les représentants des législatifs communaux sont les bienvenus à ces assemblées.

Notons que l'Association Lausanne Région a fêté ses 50 ans d'existence.

### UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

L'UCV organise des soirées d'information, d'une durée de 2 heures environ, sur des thématiques en lien avec les communes vaudoises et animées par des spécialistes des questions traitées.

Ces soirées sont destinées aux membres des exécutifs communaux, mais également au personnel de l'administration communale ainsi qu'aux membres des délibérants.

Ainsi, le 22 mars 2017, une soirée sur le thème des marchés publics a été organisée à Epalinges. Animée par Me Jacques Haldy, avocat, elle se destinait à aider les communes à se poser les bonnes questions et mieux utiliser les possibilités légales à leur disposition. Les sujets abordés furent aussi variés que la description des différentes hypothèses, les critères d'adjudication, les cas de concessions, la possibilité d'utiliser l'exclusion, comment procéder pour le gré à gré concurrentiel, avec un échange utile sur les bonnes pratiques illustré par des exemples concrets.

L'UCV met à disposition des communes un expert en stratégie et gestion financières publiques ainsi que deux juristes, afin de fournir des conseils sur toutes les thématiques en lien avec ces domaines.

**ADMINISTRATION**

**GÉNÉRALE**

---

## RESSOURCES HUMAINES

### Généralités

#### *Service des ressources humaines*

L'accroissement des tâches liées à la gestion de nos collaborateurs a convaincu le Conseil communal d'autoriser la création d'un poste de chef/fe de service et d'un assistant/e pour permettre à notre commune d'avoir une gestion des ressources humaines de qualité.

L'importance du poste, associée aux circonstances particulières d'organisation au sein de notre administration, ont fait que le lancement du processus d'engagement s'est mis en route plus tardivement qu'envisagé. Ainsi, en novembre 2017 Mme Isabelle Grunder a été engagée en qualité de cheffe du service des ressources humaines; son activité a débuté le 1<sup>er</sup> février 2018.

Dans l'intervalle, la Municipalité a pris toutes les dispositions utiles afin que la structure essentielle nécessaire à l'entrée en fonction de ce nouveau service puisse débuter dans les meilleures conditions possibles (locaux, documentation, etc.).

## PERSONNEL COMMUNAL

### AU 31 DÉCEMBRE 2017, LA SITUATION ÉTAIT LA SUIVANTE:

<b>Greffes municipal</b>	3 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (60%) ETP (équivalence temps plein): 3.6000
<b>Animation et culture</b>	1 employée à plein temps ETP: 1.0000
<b>Service technique</b>	7 employés à plein temps 1 employé à temps partiel (50%) ETP: 7.5000
<b>Canalisations (épuration)</b>	1 employé à temps partiel (50%) ETP: 0.5000
<b>Bourse communale et informatique</b>	3 employés à plein temps 2 employées à temps partiel (2 x 50%) ETP: 4.0000
<b>Bureau de la Sécurité Publique</b>	3 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (90%) ETP: 3.9000 sans les patrouilleurs scolaires
<b>Contrôle des habitants</b>	3 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (50%) ETP: 3.5000
<b>Voirie</b>	13 employés à plein temps 1 employé à temps partiel (50%) 2 apprentis ETP: 13.5000 sans les apprentis
<b>Déchèterie</b>	1 employé à plein temps 1 employé à temps partiel (50%) ETP: 1.5000 sans les ambassadeurs de tri (étudiants)

<b>Parcs et promenades</b>	4 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (50%) 2 apprentis ETP: 4.5000 sans les apprentis
<b>Conciergerie</b>	9 employés à plein temps 11 employées à temps partiel (taux variables) 2 apprentis ETP: 15.5318 sans les auxiliaires, ni apprentis
<b>Forêts</b>	2 employés à plein temps 1 employé à temps partiel (90%) ETP: 2.9000
<b>Ecoles</b> <small>(sans le directeur, les enseignants, les secrétaires et le personnel PPLS)</small>	1 employé à plein temps (chauffeur bus scolaire) 1 employé de maison (Chalet l'Espérance, Leysin 90%) ETP: 1.9000
<b>Animation des jeunes, réfectoire scolaire</b>	10 employés à temps partiel (65%, 61.5%, 2 x 60%, 50%, 2 x 35%, 33.18%, 2 x 20%) ETP: 4.3968
<b>Bibliothèque</b>	1 employée à plein temps 3 employées à temps partiel (55%, 30% et 27.27%) ETP: 2.1227
<b>Archives</b>	1 employée à temps partiel (30%) ETP: 0.3000
<b>Total des employés communaux</b>	86
<b>Total des ETP</b>	70.6513 sans les auxiliaires et apprentis
<b>Total des apprentis</b>	6

**MUTATIONS ENREGISTRÉES EN COURS D'ANNÉE :****Arrivées**

01.01.	SAMOUILLER EGGER Fabienne	Bibliothèque
01.02.	MINGARD Nathalie	Culture et animation
01.05.	VIDAL Tania	Contrôle des habitants
01.08.	CHEVALLEY Jonathan	Parcs et promenades
01.08.	FERNANDES COSTA Alexandre	Conciergerie
01.08.	GEFFCKEN Paul	Voirie
01.08.	PERRET Stéphane	Service technique
01.10.	BURKI Catherine	Réfectoire scolaire
01.10.	LOVIAT Jeson	Conciergerie
01.12.	TINGUELY Véronique	Bourse communale

**Départs**

28.02.	PENEL Sabrina	Culture et animation
18.07.	GOOD Alexandre	Secrétaire municipal
30.09.	LUSCHER Johann	Apprenti
30.09.	THONNEY Bernard	Voirie et déchèterie

**CONSÉQUENCES DES MUTATIONS**

La Municipalité, dans des circonstances particulières, a pris les dispositions utiles pour assurer le fonctionnement de son administration. Elle s'est ajointe les compétences de personnes externes, ceci pour une durée limitée.

Il convient de rappeler que la Municipalité a la compétence légalement fondée pour la gestion autonome du personnel et de toutes les mesures qui s'y rapportent.

**TRAITEMENT**

Les salaires des membres du personnel communal n'ont été indexés ni au 1<sup>er</sup> janvier ni au 1<sup>er</sup> juillet 2017, sachant que l'indice des prix à la consommation a diminué depuis la dernière indexation effectuée en juillet 2011. En fin d'année, une augmentation statutaire a, en principe, été accordée aux collaborateurs communaux n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

**FORMATION**

En termes de formation continue, durant l'année 2017, 8 employés communaux ont suivi des cours. Les cours choisis ont pour thèmes: «Travail à l'écran: quelques techniques préventives»; «Gérer les personnalités dites difficiles»; «Communiquer: écouter et se faire entendre»; «Excel: les graphiques»; «Révision en comptabilité»; «Alcool, drogues, que faire?».

**FIDÉLITÉ**

Les fonctionnaires suivants ont reçu une prime de fidélité:

### **30 ans de service**

Mme Patricia Piano, Greffe municipal et M. Bernard Thonney, Voirie.

### **25 ans de service**

MM. Stéphane Mury, Forêts et Thomas Nawotka, Bourse communale.

### **20 ans de service**

MM. Jean-Pierre Burkhart, Voirie, Claude Chevillat, Intendant Leysin, Guy Favez, Transports scolaires, Yves Glayre, Police administrative.

### **15 ans de service**

Mme Christine Tanner, Conciergerie et MM. Dinis De Oliveira, Conciergerie, Daniel Giacomini, Voirie, Patrick Marguerat, Forêts.

### **10 ans de service**

Mmes Maria Da Costa Vieira, Conciergerie et Réfectoire scolaire, Jennifer Gross, Parcs et promenades, Angie Vioget, Conciergerie, et MM. Jean-François Niklaus, Bourse communale, Xavier Pitteloud, Parcs et promenades, Marcel Wälchli, Police administrative.

## **APPRENTIS**

Au 31 décembre 2017, la commune d'Epalinges formait six apprentis: deux apprentis horticulteurs paysagistes au service des parcs et promenades, un en 1<sup>re</sup> année et un en 3<sup>e</sup> année et quatre apprentis agents d'exploitation (un en section « voirie » et trois en section « domestique »: un en 3<sup>e</sup> année, un en 2<sup>e</sup> année et deux en 1<sup>re</sup> année.

Le contrat de l'apprenti employé de commerce de 1<sup>re</sup> année, en formation dans les services de l'administration communale, a été résilié d'un commun accord au 30 septembre 2017, au vu du fait que que l'administration n'était plus au bénéfice de l'autorisation de formateur.

---

## **ECONOMAT**

Le papier utilisé par les photocopieurs et imprimantes dans les différents services administratifs répond aux critères de conservation des documents en terme d'archivage et est respectueux de l'environnement.

---

## **ARCHIVES COMMUNALES**

L'archiviste a, notamment, procédé aux tâches suivantes:

- archivage des dossiers du greffe municipal,
- classement des documents courants,
- évaluation des conditions techniques des locaux d'archivage (humidité, température),
- achat de matériel professionnel de conservation (boîtes et fourres non acide),
- acquisition de l'application ArchiClass permettant la création d'un plan de classement et ses métadonnées de conservation (calendrier de conservation),
- réflexions et création avec les services du plan de classement,
- réponses à des demandes externes d'informations contenues dans les archives,
- collaboration à la journée de la mobilité pour faire découvrir l'histoire de la commune.

## GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

L'application spécifique à cette gestion a été acquise et installé sur quelques postes.

Pour faire suite aux décisions de la Municipalité et de son objectif de législature à ce sujet, un groupe de travail dénommé « Testeurs GED » a été constitué. Il a donc, comme son nom l'indique, pour but :

- d'utiliser l'outil et en comprendre le fonctionnement,
- de vérifier la cohérence du plan de classement,
- de se familiariser au rôle de super utilisateur,
- de se préparer à transmettre leurs connaissances au personnel,
- de mesurer les impacts d'organisation sur les métiers et leurs conséquences.

Ce ne sera qu'après cette période de test que la GED sera implémentée.

## ACTIVITÉS CULTURELLES ET ANIMATION

Depuis 2015, la Municipalité collabore avec la commission de culture et d'animation (COMANIM), composée de 10 membres actifs au sein de divers milieux culturels pour penser et mettre en place un programme d'animations socio-culturelles. La COMANIM s'est réunie à 5 reprises en 2017.

Ainsi, la population palinzarde a pu découvrir durant cette année tout un panel d'activités ouvertes à tous et souvent gratuites : concerts, conférences, lectures, débats, pièces de théâtre, cinéma ainsi que diverses manifestations communales (1<sup>er</sup> août, mérites et accueil des nouveaux habitants, Jeunes Citoyens, etc.).

Voici le fruit de cette collaboration 2017 :

Nature	Nombre
Conférences / Débats / Projections	14
Concerts / Spectacles	15
Manifestations	7
Expositions	2
Bibliothèque	21
Sport	3
Autres animations	5

La liste détaillée est à disposition.

### LE PALINZARD

Le journal officiel de la Commune d'Epalinges *Le Palinzard* continue à être édité 4 fois par an. Son nouveau look coloré mis en place depuis septembre 2016 a été vivement apprécié.

### PASSEPORT-VACANCES

Durant les vacances scolaires estivales, 82 enfants palinzards ont pu acquérir un Passeport vacances (66 pour la version traditionnelle et 16 pour la version farniente) et 302 enfants de tous horizons ont participé aux activités proposées par la Commune d'Epalinges, pour une demande de 926 places. La chasse au trésor au Château de Gruyères avec l'adoubement d'un preux chevalier suivie d'une animation médiévale assurée par la troupe de «La Garde du Mont Gibloux» restera à coup sûr gravée dans les esprits!

### FÊTE DE LA MOBILITÉ

La Fête de la Mobilité du samedi 23 septembre a une nouvelle fois rencontré un joli succès avec sa bourse aux jouets et un atelier créatif durant lequel les enfants ont eu l'occasion de décorer des cupcakes et popcakes. Pour la première fois cette année, un mur de grimpe d'une hauteur de 8 mètres a été installé à côté de la maison communale. Il a remporté un grand succès autant auprès des enfants que des adultes.

Le parcours d'agilité à vélo organisé par le service conciergerie ainsi qu'un concours avec questions à choix multiples, ont permis aux plus habiles et aux plus chanceux de remporter une puce «Trakyv» antivol à placer sur son vélo.

### URBAN - TRAINING

L'Urban Training – les sessions d'activité physique en plein air et en groupe du jeudi à 18h30 – a entraîné en moyenne 17 personnes par session à travers la Commune d'Epalinges pour y exécuter des exercices en relation

avec les infrastructures urbaines. Sous l'œil attentif d'un coach, les participants des 21 sessions ont eu la possibilité de redécouvrir notre magnifique ville en pratiquant une activité physique adaptée à tous et ludique. De belles amitiés sont nées de ces rencontres sportives très conviviales.

## CÉRÉMONIE DES MÉRITES 2017 ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La soirée permettant d'accueillir les nouveaux habitants et de distribuer les Mérites 2017 suit toujours l'année civile concernée.

Destinées à récompenser les Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, artistique, social, ou professionnel, les médailles ont été remises aux cinq candidatures retenues:

- **Mme Monique Riesen** a reçu le Mérite social pour son engagement auprès des migrants;
- le **GAMEP** Groupe d'accueil des migrants d'Epalinges a également reçu le Mérite social;
- le **Club de natation d'Epalinges** a reçu le 3<sup>e</sup> Mérite social pour l'engagement des membres de son comité ces 40 dernières années: Mme Goy, Mme Nagel et Mme Chastan;
- Mérite sportif au **Unihockey North Star** pour les victoires de ses deux équipes juniors A et juniors C en coupe vaudoise et un 2<sup>e</sup>
- Mérite sportif à **Mme Catherine Doyer** pour son engagement auprès du Basket Club.

Le Mérite décerné se compose d'une médaille, recouverte d'or et d'un diplôme.

## ACTIVITES « JEUNESSE »

### *Centre d'animation des jeunes d'Epalinges – CAJE*

L'année 2017 a permis au CAJE de renforcer son mandat de base auprès des adolescents et d'étendre ses activités auprès des enfants et du reste de la population palinzarde. Sa volonté d'inscrire son action sous un angle plus intergénérationnel et auprès de toute la population a ainsi pu être réalisée, comme présenté dans le préavis d'intention sur le développement de l'animation approuvé par le Conseil communal en 2016.

2017 aura notamment été marqué par la réalisation du projet Insight Out de l'artiste JR pour le passage sous-voie à l'arrivée du métro aux Croisettes. Après être allé à la rencontre des habitants pendant presque une année, plus de 400 portraits de palinzards de tous âges ont pu être tirés et collés en format mondial dans le dit passage sous-voie. Ce projet aura permis de créer du lien et des interactions entre les habitants, d'embellir un endroit peu accueillant en lui donnant vie, de questionner l'appropriation citoyenne et artistique de l'espace public et de faire découvrir le travail passionnant de l'artiste JR. Il en ressort un bilan très positif.

Un poste supplémentaire à 60% a été attribué à l'équipe à partir du mois de juin afin de, notamment, développer un projet pour le **préau scolaire de Bois-Murat** après les heures d'école. Derrière ce projet, outre l'envie de proposer un nouvel espace de rencontre et d'animation, il y a l'envie de pouvoir répondre aux modifications de la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) avec son nouvel article de loi (art. 63 a) et ainsi proposer un projet viable et pratique à l'attention de la commune.

Pendant le deuxième semestre 2017, le projet a peu à peu pris ses marques à raison d'un jour par semaine. Cette première expérience a permis de rencontrer les différents acteurs présents (enfants, adolescents,

parents, employés de l'école etc.), d'être à leur écoute, ceci afin de développer un projet cohérent et participatif.

Le projet complet devrait voir le jour à la rentrée scolaire 2018.

L'activité principale du CAJE reste l'**accueil libre** des adolescents de la commune âgés entre 12 et 17 ans, à raison de 23h par semaine réparties du mercredi au dimanche.

Proposer un lieu de rencontre et d'échanges où l'on peut expérimenter le vivre ensemble et trouver du soutien fait sens pour cette tranche d'âge en recherche de repères. Ils ont ainsi l'opportunité d'avoir un lieu pour se retrouver entre pairs et peuvent, entre autre, bénéficier de la **«perm du CAJE»**, plage horaire spéciale dédiée aux soutiens administratif et organisationnel (recherche de stage et d'apprentissage, demande de subsides, bourse d'étude etc.).

Beaucoup d'activités y sont également proposées tout au long de l'année, notamment pendant les vacances scolaires (hormis à Noël et pendant l'été) où le centre est ouvert tous les jours (repas, sortie, concert etc.)

Tous les mercredis après-midi, depuis maintenant 4 ans, des **activités pour les 9-11 ans** sont proposées. Ils s'inscrivent pour le mois (25.- CHF) ou l'après-midi de leur choix (7.- CHF). Chaque mois, un nouveau programme est édité.

Un accueil entre 12h et 14h est également proposé aux enfants avant les activités afin de partager le moment du repas ensemble et de soulager les parents qui travaillent.

Les activités ont été riches et variées (au four à pain et/ou à l'extérieur) avec une grande place laissée à la dynamique de groupe, à la participation, au vivre ensemble, à la créativité et à l'autonomisation. Cette année, deux «boum» ont également été organisées pour cette tranche d'âge, l'une à Halloween et l'autre à Noël. Elles ont toutes deux rencontré un vif succès.

Pendant le semestre d'hiver, les habitants de la commune ont à nouveau pu bénéficier de l'offre **Sport pour tous** qui met à disposition les salles de gym de la Croix-Blanche, le dimanche entre 16h et 18h. L'évolution de cette activité suit le but recherché en ne s'adressant pas uniquement aux jeunes, mais également aux familles. Faire cohabiter différentes populations est un défi que le CAJE est heureux de relever.

Tous les midis, deux moniteurs et un animateur socioculturel sont présents au **réfectoire scolaire de Bois-Murat**. Après avoir mangé avec les enfants, un accueil libre est proposé jusqu'à la reprise de l'école.

Pendant la saison froide et les jours de mauvais temps, une salle de gym avec des activités «physiques» et une salle de quartier avec des activités plus calmes sont proposées aux enfants. Le reste du temps, les activités sont proposées à l'extérieur, toujours avec une offre qui s'accorde avec les envies des enfants.

La présence des animateurs permet aux enfants d'avoir des adultes de références pendant leur pause tout en bénéficiant d'un accueil qui se dissocie de l'offre proposée aux UAPE et adressée aux plus petit. Ils sont ainsi accompagnés dans leur prise d'autonomie en fonction du rythme de chacun.

En 2017, l'équipe du CAJE a également :

- Accueilli les **cafés débat** organisés par la COMMANIM
- Mis en place des «**Boulot Ô CAJE**» (Il s'agit de petits boulots proposés aux jeunes comme de l'affichage ou de la mise sous pli).
- Participer au **conseil d'Etablissement** et à la **COMMANIM**.
- Organisé une **Journée porte ouverte**, la **fête de la musique** et le **repas des jeunes citoyens** rythmé par un dîner quizz.
- Suivi des **formations continues** (prévention, gestion d'équipe, forum sur la participation) et participé à de l'échange de pratique via l'**Intercentre** (organe qui regroupe tout les centres d'animation socioculturelle du canton).
- Participé au projet «**quartiers solidaires**» de Pro Senectute en tant que membre du groupe ressource, à la «**soirée des mérites et accueil des nouveaux habitants**» et à la réflexion sur l'**aménagement du territoire**.
- Tenu un stand de sérigraphie au **Festival des activités de jeunesse** à Lausanne, au **1066 festival**, à la **fête de quartier des Croisettes** et dans le cadre de l'**action 2x Noël de la Croix-Rouge**.
- Assurer sa communication via une **gazette** éditée deux fois par année, un **site internet**, un page **Facebook** et un compte **Instagram**.

## SPORTS

### Construction du terrain synthétique à la Croix-Blanche

L'experte désignée par la justice a achevé son travail. La justice dispose de son rapport, qui a fait l'objet de remarques des deux parties. Le jugement est prévu en 2018

### Tennis

A la suite du crédit accordé en 2016 les travaux de réfection ont, finalement, débutés en automne 2017. Ils se termineront au printemps 2018.



### Soutien aux sociétés sportives locales

Pour rappel, la commune met gratuitement à disposition toutes les structures nécessaires à la pratique du sport.

## NONAGENAIRES

Seize personnes ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2017. Pour autant qu'elles le souhaitent, les personnes fêtées reçoivent, à leur domicile ou à l'EMS «La Girarde» dans lequel elles résident, la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales ainsi que la photographe officielle de la Commune. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel leur est remis. La discussion intervenant durant cet échange sympathique permet au Président du Conseil communal de rédiger un petit texte de présentation du nonagénaire, qui est édité dans Le Palinzard, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse la venue des délégués communaux, auquel cas, afin de respecter leur choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel.

## TRANSPORTS PUBLICS

La commune d'Epalinges est appelée à participer au déficit lié à l'exploitation des lignes du trafic général ou régional et à celui des lignes d'agglomération ou urbaines.

Pour les lignes du trafic régional, la répartition du montant à la charge des communes est effectuée en proportion du chiffre de la population et du coefficient de desserte par jour ouvrable.

Les montants relatifs aux contributions des transports publics pour le trafic d'agglomération et aux frais du trafic régional apparaissent dans la brochure des comptes 2017.

### Les lignes 45-46 et 64

La fréquentation des lignes 45-46-64 a connu une forte augmentation ces dernières années (de l'ordre de + un tiers de clients annuels) suite à l'amélioration des cadences, un meilleur intercalage des courses entre la 45 et la 46, et certaines densifications le long des lignes.

Le nombre de voyageurs annuels par ligne et par année, entre 2012 et 2017 (prévisions selon modèle tl), se traduit ainsi:

Ligne	Parcours	Voyageurs 2012	Voyageurs 2016	Voyageurs 2017 (estimation)	Augmentation 2016-2017	Augmentation 2012-2017
45	Bois-Murat - Chalet-à-Gobet	735 000	915 000	1 015 000	10.9%	38.1%
46	Bois-Murat - Ballègue	470 000	540 000	570 000	5.6%	21.3%
64	Croisettes - Vulliette	320 000	390 000	435 000	11.5%	35.9%
<b>Total</b>		<b>1 525 000</b>	<b>1 845 000</b>	<b>2 020 000</b>	<b>9.5%</b>	<b>32.5%</b>

Concernant les lignes 45 et 46, l'augmentation de fréquentation se concentre entre 2016 et 2017 sur les arrêts Croisettes, Bois-Murat, Lion d'Or et Epalinges Centre (par ordre décroissant).

Ces augmentations sont globalement deux à trois fois supérieures à l'évolution moyenne du réseau tl, qui est de l'ordre de 2 à 3% par année.

Ces évolutions génèrent des charges à bord des véhicules qui peuvent, sur certaines courses, dépasser les normes de confort prévues (110 passagers par bus articulé).

Les TL envisagent de mener les études suivantes pour répondre à cet accroissement de la demande:

- Analyse course par course des lignes 45 et 46 (pour rappel, près de 70% des bus sont équipés de cellules automatiques de comptage au-dessus des portes)
- Etude globale d'amélioration du réseau à Epalinges, en particulier desserte du quartier de Polny, évolution de l'offre en lien avec l'agrandissement du campus de l'EHL, mise en place éventuelle de «doublures» (bus supplémentaires) aux heures de pointe. De manière générale, il s'agit d'analyser quelles sont les possibilités d'augmentation de capacité entre Bois-Murat et Croisettes, mais qui ne passent pas forcément par un prolongement de la ligne 64.

Les premiers éléments seront disponibles au premier semestre 2018, une fois les chiffres 2017 entièrement consolidés. Les estimations 2017 se basent sur des données collectées jusqu'au 20 août 2017. Dès lors, la situation mentionnée plus haut aura peut-être encore évolué depuis la rentrée scolaire, qui correspond souvent à des changements d'habitudes de déplacement.

### Situation générale des TL

2017, c'est:

- la fréquentation en hausse des voyageurs, l'amélioration de l'offre et des services, le renforcement des synergies avec le LEB, la concrétisation des grands projets d'infrastructures
- Le renforcement de la sécurité et le développement de l'offre en transports publics sur l'avenue d'Echallens sans fragiliser la délicate cohabitation avec les autres types de mobilité
- Le lancement de la carte SwissPass permettant d'acheter ou de renouveler son abonnement Mobilis (annuel ou mensuel) en ligne. Une innovation attendue depuis longtemps et qui s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de faciliter la vie de ses clients.
- L'arrivée de 22 nouveaux véhicules, notamment en remplacement de 17 anciens véhicules
- La mise en service du prolongement de la ligne 32 jusqu'à Villars-Ste-Croix, les transports publics de la région lausannoise accueillent une nouvelle commune dans leur réseau d'agglomération.
- La modernisation des stations du m1
- L'arrivée de trois nouvelles rames du m2
- La reprise progressive de l'exploitation des minibus précédemment sous-traitée par une entreprise privée
- La mise en service d'une application développée par les chercheurs de l'EPFL qui permet aux voyageurs de qualifier en temps réel leur expérience et de consulter les appréciations

Avec le changement d'horaires, le 10 décembre, l'offre (exprimée en km) du métro m1 a augmenté de 30%, profitant non seulement aux Hautes écoles mais aussi à tout l'Ouest lausannois. Le m1 s'est adapté aux nouvelles habitudes de mobilité et a gagné en attractivité

Rappelons, enfin, que M. Maurice Mischler, Syndic, siège au conseil d'administration de la société.

---

## INFORMATIQUE

Après les changements de logiciels de gestion et de comptabilité (ERP) en juillet 2016, l'année 2017 a demandé de nombreuses mises à niveau en termes d'infrastructure et de certains processus, ainsi que des ajustements des logiciels, impliquant de nombreux paramétrages complémentaires non prévus. Mais l'implémentation s'est poursuivie, notamment par la mise en route d'un outil plus moderne pour le paiement des salaires du personnel communal.

Cette période de profondes modifications induit une charge de travail supplémentaire non négligeable; néanmoins, il est à relever que tout se déroule dans de bonnes conditions.

Ce nouvel environnement de travail nécessite donc de maintenir et améliorer l'infrastructure de base du réseau informatique communal. Après plus de sept ans de bons et loyaux services, les deux serveurs physiques ont été remplacés (fin de période de garantie), induisant la création de nouveaux serveurs virtuels pour une amélioration sensible de la qualité et des performances du réseau pour un montant global de CHF 30'000.00.

Le renouvellement et la mise à disposition de postes informatiques fixes se poursuit, nécessitant l'achat de licences complémentaires (Microsoft Office, Adobe InDesign, Photoshop, Illustrator, e-Copy (PDF), Archiclass, AutoCAD) et de matériel divers (CHF 28'535.50).

La connexion sécurisée (VPN) au réseau communal depuis les nouveaux bureaux créés pour la déchèterie communale a été améliorée, nécessitant l'installation de nouveaux routeurs (switchs), d'un firewall plus approprié et d'un point d'accès WiFi sécurisé (CHF 3'961.45).

Il a également été procédé aux remplacements du PC portable du secrétaire municipal pour assister aux séances de Municipalité et de celui

du concierge de la Salle des spectacles, ainsi qu'à l'achat d'un nouvel appareil pour la responsable RH (CHF 4'775.70).

Des tablettes Microsoft Surface ont été fournies au personnel du Service technique devant se rendre fréquemment à l'extérieur; il leur est ainsi possible d'avoir accès en permanence aux dossiers et fichiers dont ils ont besoin (CHF 4'485.20).

---

## REGLEMENTS COMMUNAUX

Un règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales a été soumis à l'adoption du Conseil communal.

Ce nouveau règlement prévoit la prise en charge par la Commune d'une partie des frais d'études musicales, déterminée selon le barème admis par la Municipalité, sur la base du revenu brut mensuel de la famille au moment du dépôt de la demande. La révision des conditions de participation est effectuée une fois par année.

La participation financière de la Commune est versée aux parents ou au représentant légal à chaque fin de semestre, sur présentation de la facture dûment acquittée de l'école de musique.

Les frais d'acquisition, de location, de réparation d'instruments ainsi que d'achats de partitions musicales ne sont pas pris en considération par le règlement.

Le Conseil communal a adopté ce règlement au cours de sa séance du 21 novembre 2017. Il a ensuite été soumis à l'approbation de la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité.

## REGISTRE CIVIQUE

L'administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et à radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de quinze initiatives populaires ou référendums (contre 9 en 2016).

Au 31 décembre 2017, Epalinges comptait 5'226 électeurs suisses inscrits en matière fédérale, cantonale et communale, répartis entre 2'847 femmes et 2'379 hommes. Parmi les électeurs inscrits en matière communale, il y avait 726 personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins.

## ADMISSIONS A LA BOURGEOISIE D'EPALINGES

### Procédure de naturalisation

Au cours de l'année, la Municipalité, sur la base du préavis de la Commission consultative des naturalisations en ce qui concerne les naturalisations ordinaires (avec audition sauf pour les enfants de moins de 16 ans), a accordé la bourgeoisie de la commune d'Epalinges à 52 personnes de nationalité étrangère, à 5 personnes de la 2ème génération, ainsi qu'à 7 personnes de nationalité étrangère nées en Suisse, sous réserve de l'oc-

troi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. Voir également la rubrique «Sécurité publique et police administrative».

<b>Statistique des nationalités:</b>	Inde _____	2
Allemagne _____	Italie _____	2
Allemagne-France _____	Iran _____	2
Argentine _____	Kosovo _____	6
Belgique _____	Portugal _____	13
Bosnie-Herzégovine _____	Tunisie _____	3
Chili _____	Roumanie _____	7
Espagne _____	Serbie _____	1
France _____		8

### Législation

En fin d'année 2017 le Grand conseil vaudois a adopté la législation cantonale modifiant la loi sur le droit de cité vaudois.

La pertinence de l'arrivée du nouveau droit a généré de nombreuses demandes à nos services qui furent suivies du dépôt de demandes de naturalisation qui seront traitées durant l'exercice à venir.

Succédant à l'adoption de la loi cantonale, les communes recevront de nouvelles instructions tant en ce qui concerne le dépôt des dossiers de naturalisation directement auprès de l'autorité cantonale (SPOP) que la mise au point de questions en rapport avec la commune.

# FINANCES

## BOURSE COMMUNALE

### Référence à la brochure des comptes

De nombreux éléments sont maintenant intégrés à cette brochure. Nous vous invitons à vous y référer.

### Activités du service des finances

Il gère, principalement, les activités suivantes (liste non exhaustive):

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Répartition, enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente des cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Gestion du hardware, maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Préparation de la vente annuelle du vin de la vigne communale «Les Dares» et gestion du stock

## IMPÔTS

Les taxations définitives sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI) pour toute l'année en prenant en considération la situation du contribuable au **31 décembre**. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la(les) Commune(s) de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère **provisoire** pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif).

Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de la fixation des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles.

Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. A fin novembre 2017, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2016 était arrêté à 62.45% (96.20% pour 2015, 98.78% pour 2014 et 99.58% pour 2013).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2016 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2017 facturés.

### Situation 2017

Le taux d'imposition communal 2017-2018 est arrêté à 66% de l'impôt cantonal de base (préavis n° 16/2016).

A l'exception de l'impôt foncier et des taxes diverses, l'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'ACI. Des informations complémentaires se trouvent dans la brochure des comptes 2017.

### Débiteurs douteux

Le risque de non encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement nous incombe est plutôt faible. Au 31 décembre 2017, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à **CHF 50'000.00** sur un total comptabilisé d'environ **CHF 1'500'000.00** (3.33%).

La provision pour pertes sur débiteurs ACI «personnes physiques et morales» figure au bilan sous le poste 9282.20.001. Cette dernière est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Les informations y relatives nous sont fournies annuellement par l'ACI.

## SERVICE FINANCIER

Pour les années 2016 à 2021 (préavis 17/2016), la commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à **CHF 110'000'000.00**.

A fin 2017, l'endettement brut d'Epalinges s'élève à **CHF 33'800'000.00** (CHF 31'300'000.00 au 31.12.2016) avec un taux moyen de de la dette à 1.638%, alors que les cautionnements sont arrêtés à **CHF 5'910'000.00**, représentant un endettement global de **CHF 39'710'000.00**.

L'emprunt à POSTFINANCE SA (ex-Swiss Life) d'un montant de **CHF 2'500'000.00** échu le 12.06.2017 (3.80% à 9 ans), a été remboursé le 12 juin 2017.

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs, des taux en vigueur le moment venu et des liquidités à disposition, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique «Finances»).

Malgré un endettement non négligeable, la diminution de la dette de 2006 à 2011 et les taux extrêmement attractifs de ces dernières années permettent encore de faire diminuer la charge d'intérêts.

Toutefois, les nombreux investissements en cours ou réalisés n'ont pas permis à la trésorerie disponible de les payer en intégralité; nous avons donc dû recourir à une augmentation des prêts lors du renouvellement de l'emprunt précité (+ CHF 2'500'000.00).

De plus, les taux d'intérêts rémunérateurs étant toujours inexistantes (des taux d'intérêts négatifs sont d'ailleurs appliqués depuis un peu plus d'une année), à l'instar de l'année 2016, ces derniers n'ont permis de dégager aucune rentabilité des liquidités en 2017.

La procédure de rentabilisation des liquidités est toujours dictée par les marchés financiers qui ont finalement fait baisser les taux de rendement des liquidités à des taux inférieurs à zéro pourcent.

### Marchandises et approvisionnements

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée «first in, first out» (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

### Titres et papiers valeurs

Tous les titres en notre possession sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, dont l'inventaire figure ci-après

### ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	
11.05.2009	9221.00.037 - Vaudoise Vie	2,8000	1 900 000			1'900'000															
11.01.2010	9221.00.051 - Postfinance	2,4500	900 000	900'000																	
03.05.2010	9221.00.052 - SUVA	2,2000	1 000 000	1'000'000																	
03.09.2010	9221.00.053 - Vaudoise Vie	2,1300	1 500 000								1'500'000										
07.10.2011	9221.00.054 - AXA-Winterthur	1,8500	2 500 000									2'500'000									
10.02.2012	9221.00.055 - Postfinance	1,2800	2 000 000				2'000'000														
10.02.2012	9221.00.056 - AXA Leben	1,7500	2 500 000					2'500'000													
10.04.2012	9221.00.057 - SUVA	1,4500	2 500 000										2'500'000								
28.03.2013	9221.00.058 - Vaudoise Vie	1,9000	2 500 000											2'500'000							
30.09.2013	9221.00.059 - SUVA	1,9700	2 000 000							2'000'000											
07.05.2014	9221.00.060 - Postfinance	1,3800	2 000 000						2'000'000												
01.10.2014	9221.00.061 - Postfinance	1,6900	2 500 000												2'500'000						
05.06.2015	9221.00.062 - Pensionskasse POST	0,9800	5 000 000													5'000'000					
20.06.2017	9221.00.063 - AXA Vie SA	0,9000	5 000 000																	5'000'000	
<b>Total dette à moyen et long termes</b>			<b>1.638</b>	<b>33'800'000</b>	<b>1 900 000</b>	<b>0</b>	<b>1 900 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 000 000</b>
<b>En % de la dette totale</b>				<b>100.00%</b>	<b>5,62%</b>	<b>0,00%</b>	<b>5,62%</b>	<b>5,92%</b>	<b>7,40%</b>	<b>5,92%</b>	<b>5,92%</b>	<b>4,44%</b>	<b>7,40%</b>	<b>7,40%</b>	<b>7,40%</b>	<b>7,40%</b>	<b>14,79%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>14,79%</b>

## INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2017

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2017	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2017	Valeur vénale 31.12.2017	Rendement 2017
<b>Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)</b>							
<b>Compte 9153.00.000</b>							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000	1			1	pm	480
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8 000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5 000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	pm	
15 Actions «nouvelles» Transports publics région lausannoise SA°	3 750	1			1	pm	
13 Actions «privilégiées» Transports publics région lausannoise SA°	3 250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du Logement à but social Epalinges	3 000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. L'association des «Milices vaudoises»	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	644	
460 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges*	11 500	11 500			11 500	542 800	16 560
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association Forestière vaudoise et du bas-Valais	2 000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	40	
<b>Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002</b>							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400	188 400			188 400	pm	
5 Actions nom. Biopôle SA - certificat émis en 2005	50 000	1			1	pm	
<b>Totaux</b>	<b>413 729</b>	<b>200 195</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200 195</b>	<b>543 484</b>	<b>17 040</b>

\* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2017, CHF 1'180.00 par titre)

° Titres en cours de fusion auprès des TL

pm = pour mémoire

---

## PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe et de la facture sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2015 (les chiffres définitifs 2016 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme c'est le cas depuis plusieurs exercices comptables, le Conseil d'Etat a communiqué en novembre 2017 que les charges 2018 devraient toujours varier à la hausse par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes.

Il convient également de tenir compte du fait que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions (ce qui devrait aussi être notre cas en 2017), impliquant des corrections parfois conséquentes des montants à la charge des autres communes.

En 2017, la contribution provisoire au fonds de péréquation directe s'est élevée à **CHF 1'506'744.00** (contre une contribution brute de **CHF 1'903'220.00** en 2016). Le décompte final 2016 s'est soldé par un retour en notre faveur de **CHF 736'141.00**.

Le calcul définitif (facture finale) de la péréquation directe et de la facture sociale interviendra d'ici au 31 juillet 2018 sur la base des comptes 2017. Par conséquent, le résultat effectif 2017 sera comptabilisé sur l'exercice 2018.

Le nouveau mode de calcul de la population résidente n'a eu qu'un impact minime sur notre commune.

Comme mentionné précédemment, le bouclage enregistre des acomptes 2017 pouvant fortement changer en fonction de la situation réelle de la commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelle mesure, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

---

## BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements vous sont présentés dans la brochure des comptes 2017.



**DOMAINES**

## IMMEUBLES

A fin 2017, les propriétés de la commune d'Epalinges situées sur le territoire communal représentaient une surface totale de 1'030'128 m<sup>2</sup> répartis comme suit :

Bâti	23'128
Place-jardin	136'820
Champs	173'200
Bois	696'980

La commune a acquis par donation la parcelle N°549 de 620 m<sup>2</sup> d'une succession sise en zone forestière au Grand Chemin.

Pour le surplus, veuillez vous référer à l'état des propriétés figurant en fin de rapport.

## FORÊT

### Exploitation des bois

L'année 2017 s'est déroulée de manière habituelle. L'exploitation a eu lieu au Bois-de-Ban, au Bois de la Chapelle, sous la route de Montblesson et au Chaugand.

#### Assortiments exploités

Bois de service résineux	69 m <sup>3</sup>
Bois de service résineux (en propre usage)	23 m <sup>3</sup>
Bois de service feuillus	23 m <sup>3</sup>
Bois de service feuillus (en propre usage)	3 m <sup>3</sup>
Bois énergie pour la vente	215 m <sup>3</sup>
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	54 m <sup>3</sup>
Bois pour copeaux (en propre usage)	34 m <sup>3</sup>
Divers en propre usage (sentier et perches)	20 m <sup>3</sup>
<b>Total exploitation communale</b>	<b>441 m<sup>3</sup></b>

En complément, 17m<sup>3</sup> ont été exploités par la commune sur une parcelle privée.

### Soins aux jeunes peuplements

Plantations de sapins de Noël mises à part, ce sont au total 8.5 ha de jeune peuplement qui ont été entretenus en 2017, dont 0.5 ha de dégagement de jeune plantation.

95% des surfaces ont bénéficié de subvention pour l'entretien de la jeune forêt.

### Résumé des surfaces entretenues

Les zones concernées par les dangers pour le domaine public ne sont pas comptabilisées ci-dessous :

Soins aux jeunes peuplements	8.5 ha
Biodiversité en lisière	0.2 ha
Coupe de bois en zone de protection	0.7 ha
Coupe de bois hors zone de protection	0.8 ha
<b>Total des surfaces traitées</b>	<b>10.2 ha</b>

### Plantation

175 Châtaigniers, 100 Epicéas, 100 Mélèzes et 100 Hêtres ont été plantés, sur deux parcelles au Bois de Ban. 170 Chênes rouvres ont été plantés au Bois-de-la-Chapelle.

1935 piquets de protection contre la frayure du gibier ont également été plantés.

### Accueil

L'entretien courant et les fréquentes réfections des chemins et sentiers forestiers témoignent des moyens conséquents investis par la commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt.

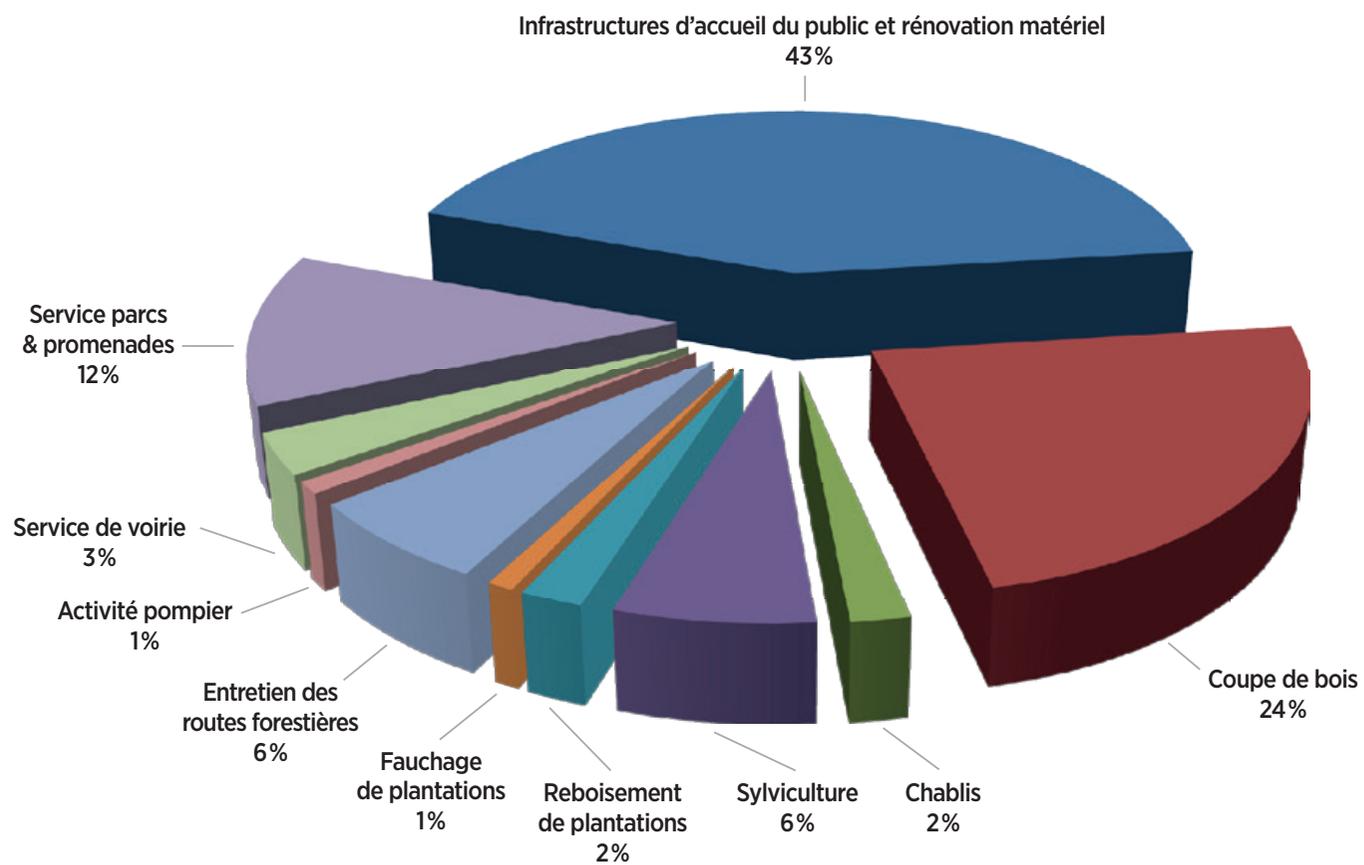
### Entretien de sentiers et de chemins

En 2017, les travaux suivants ont été effectués :

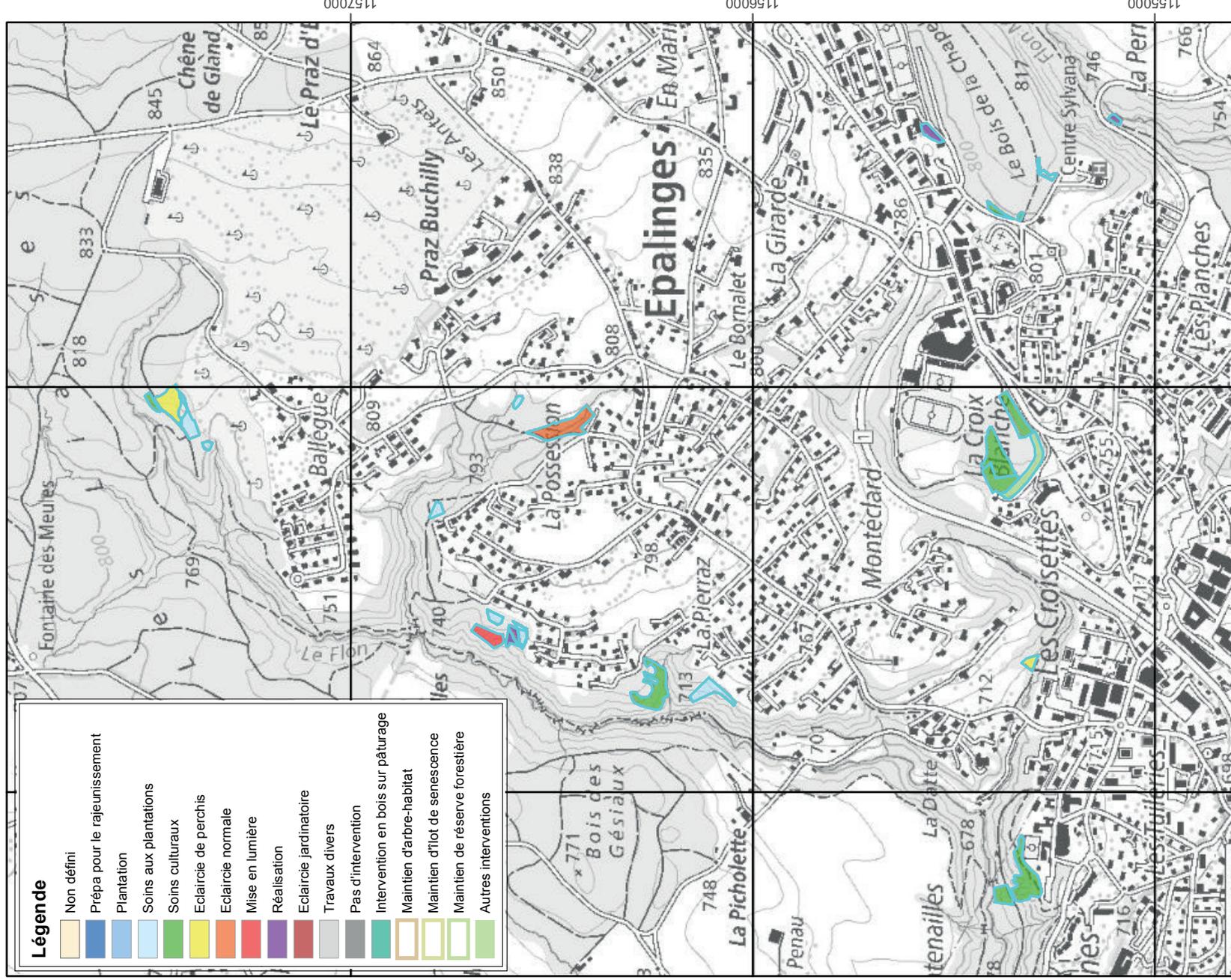


- Sentier du Flon: reconstruction d'une passerelle. Une autre passerelle a été supprimée et remplacée par une berge et la création d'un nouveau sentier en copeau le long de celle-ci.
- Création d'une place de pique-nique au Bois-de-la-Chapelle avec 2 tables et un grill
- Construction de bancs pour un « canapé forestier ». (Le canapé n'existe malheureusement plus suite à des actes de vandalisme.)
- Construction d'un bac à sable et d'un parcours avec des plots de bois pour la garderie de la Croix-Blanche
- Chaugand : rénovation d'un caisson en bois pour faciliter le passage des véhicules forestiers.

**COMMUNE D'EPALINGES - SERVICE DES FORÊTS**  
**RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**



# EPALINGES: TRAVAUX 2017



"Sources: Géodonnées Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OFEV, CH 3003 Berne"

Jean-Philippe Crisinel, Route du Talent 14, 1042 Assens, 079-427-89-73 jean-philippe.crisinel@vd.ch  
 Echelle : 1:12'500  
 Date: 16.01.2018



---

## VIGNE

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2017), notre vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu la note de 5.68 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

Le renouvellement progressif des ceps de vigne a débuté en 2017 et se poursuivra lors des prochaines années.

La réfection d'une rampe d'accès a été réalisée dans le courant 2017.

La vendange a eu lieu le mardi 26 septembre. 2717kg de raisins (4668 kg en 2016) ont été récoltés, titrant 77° Oechslé (66° en 2016).

En 2017, la vente de vin s'est déroulée le samedi 9 septembre sur la place de la Croix-Blanche, au cours de laquelle ont été vendues 1'986 bouteilles illustrées par l'étiquette réalisée par Raymond Burki.



**BÂTIMENTS**

## BÂTIMENTS SCOLAIRES ET D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

### *Principaux travaux d'entretien ou de réfection*

#### **Bois-Murat (bâtiment E) Salle de gymnastique et piscine**

- Réparation d'une partie de la façade emboutie par une voiture et mise en place d'équipements évitant le parcage.

#### **Bois-Murat (bâtiment F) Bâtiment principal**

- Remplacement d'un tronçon de conduite de chauffage entre le hall d'entrée et l'économat.
- Remplacement du four du réfectoire par deux fours à cogénération de gamme professionnelle montés en colonne, remplacement du lave-vaisselle et ajout d'une hotte d'aspiration qui couvre tous les points de cuisson, comme l'exige la nouvelle réglementation.

#### **Garderie la Pépinière**

- Différents travaux de rafraîchissement, électricité, peinture, menuiserie et sanitaire.

#### **Centre de vie infantine (le Jars'din)**

- Création d'une terrasse clôturée devant la façade sud de la garderie.
- Modernisation du central téléphonique, suite à l'abandon de cette technologie par Swisscom.
- Modernisation de la téléphonie dans la cabine d'ascenseur.
- Travaux de mise aux normes suite au contrôle OIBT.

#### **Collège de la Croix-Blanche**

- Remplacement du plafond du sas d'entrée par un plafond phonique; remplacement de l'ancien éclairage par un éclairage à LED moins gourmand en énergie.

#### **Collège du Village**

- Mise en place d'un système d'évacuation sonore par pousoir couplé à une installation Mobatime.
- Travaux d'assainissement suite à de récurrentes infiltrations d'eau au niveau de la dalle du rez-de-chaussée.
- Le jeu dans la cour a été remplacé.
- Remplacement des verres de l'entrée pour des raisons de sécurité.

#### **Collège de l'Ofréquaz**

- Remplacement des collecteurs existants par des collecteurs avec régulation de chauffage au sol par ondes radio et température contrôlée.
- Nettoyage des canalisations EC, EU, EP ainsi que toutes les grilles.
- Pose d'une ligne de vie le long de la façade sud pour permettre l'entretien des bacs à fleurs situés à mi-hauteur de la façade.
- Mise aux normes des éclairages de secours, ainsi que la signalétique des chemins de fuite.

#### **Collège du Grand-Chemin**

- Mise en place d'un système d'évacuation sonore par pousoir couplé à une installation Mobatime.

**Collège du Chaugand**

- Mise en place d'un système d'évacuation sonore par pousoir couplé à une installation Mobatime.

**Salles de gymnastique de la Croix-Blanche**

- Remplacement de la porte d'entrée à deux vantaux du rez-de-chaussée inférieur.
- Travaux de remise en état et rapport d'expertise suite au contrôle OIBT.
- Mise aux normes des barrières extérieures de l'esplanade ainsi que de l'escalier tournant.

**Chalet l'Espérance (Leysin)**

- Modernisation de l'installation de détection incendie.
- Installation d'un tube à clé pompiers en façade.
- Rafraîchissement des peintures dans les chambres, bureau de l'intendant et de l'espace jeux.

**AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX****Maison de Commune**

- Installation d'un système de traitement de l'eau sanitaire.
- Installation de grilles en inox perforées pour retenir les feuilles, permettre l'ouverture des fenêtres et garantir la ventilation des sous-sols.
- Mise aux normes de l'éclairage de secours et des voies de fuite.

**Maison Palinzarde**

- Changement de fournisseur réseau, pour bénéficier d'une connexion avec fibre optique. Tirage d'un câble Coaxial depuis l'introduction principale des SI jusqu'à notre serveur.
- Remplacement des 6 Vélux par des fenêtres de toit disposants de verres triples athermiques équipés de stores obscurcissant à lamelles extérieures, programmable et fonctionnant grâce à des cellules solaires.
- Remplacement des câbles de traction de l'ascenseur.
- Mise aux normes de l'éclairage de secours et des voies de fuite.
- Transformation des bureaux de la police; création de bureaux pour le service des Ressources humaines et l'équipe chargée de l'animation, la culture et la communication.

**Salle des spectacles et locaux du service du feu**

- Mise à niveau de l'éclairage de secours.
- Réparation de la porte du garage du tonne pompe.
- Entretiens des installations techniques et de sécurité.

**Auberge communale**

- Entretiens des installations techniques et de sécurité.

**Bâtiment de «La Cabolétaz»**

- Nettoyage du jardin, tonte du gazon et taille des arbres.

**Maison Rochat**

- Équilibrage des phases du tableau électrique du bâtiment.
- Remplacement de la cuisinière électrique et des plaques de cuisson dans l'appartement du rez-de-chaussée.

**Ferme de la Girarde**

- Travaux électriques dans les locaux des bûcherons, tirage d'une nouvelle ligne électrique, remplacement des sources lumineuses et ajout de nouvelles prises.
- Remplacement du linoléum de l'appartement du rez-de-chaussée.
- Remplacement du linoléum dans la salle de bain de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage.
- Remplacement de la colonne de chute extérieure des eaux usées.

**BÂTIMENTS VOIRIE****Voirie n° 2 (Dépôt)**

- Contrôle OIBT de l'ancien dépôt de la voirie, remise en état et rapport d'expertise.

**Voirie n° 3 (bâtiment principal et bureaux)**

- Changement de fournisseur réseau, pour bénéficier d'une connexion avec fibre optique. Tirage d'un câble Coaxial depuis l'introduction principale jusqu'à l'armoire de brassage informatique.
- Installation des nouveaux bureaux du service technique à la voirie et remplacement du central téléphonique.
- Rénovation des façades en bois Est et Ouest du bâtiment principal.
- Révision des deux citernes (essence et Mazout) de la station-service de la Voirie.
- Remplacement d'une porte métallique située entre le lavage et l'atelier mécanique par une porte en aluminium.

- Travaux de bétonnage dans le foyer de la chaudière à pellet, les parois réfractaires étant rongées par l'usure.
- Remplacement de la pompe et du bac de floculation.

**Maison des jeunes et four à pain**

- Installation d'une alarme dans les locaux du CAJE.

**Bâtiment du cimetière**

- Réparations provisoires pour assurer l'étanchéité de la toiture. Ce bâtiment fera l'objet d'un préavis pour la rénovation de sa toiture en 2018.

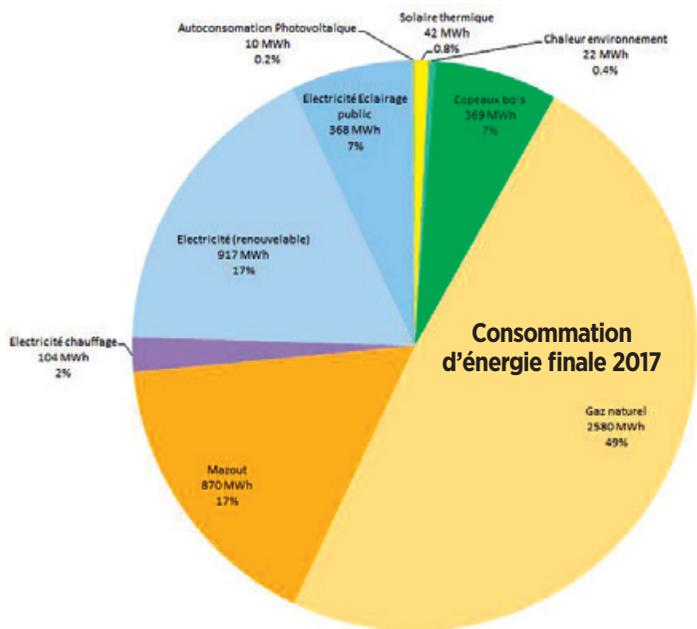
**Refuge du Chaugand**

- Installation d'une rampe pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

**Maison forestière**

- Remise en état de l'éclairage et mise en conformité de la ligne électrique et des prises.
- Installation d'une rampe pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

## ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



**33%** de la consommation d'énergie finale provient de sources d'énergies renouvelables

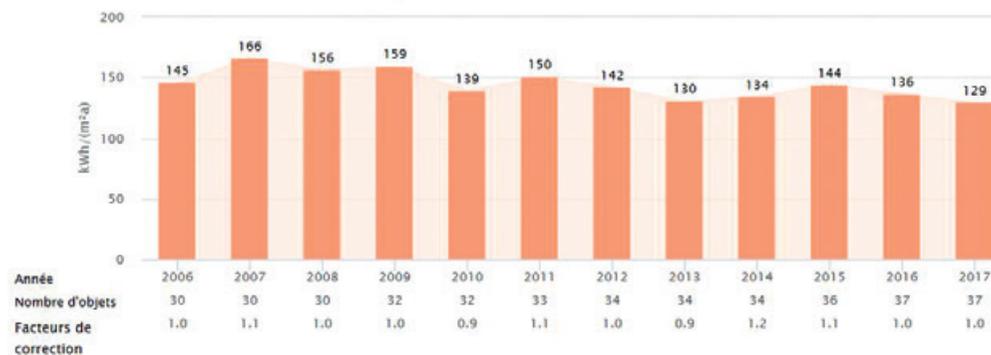
**82 MWh** ont été injectés sur le réseau local. La Commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat, du pavillon du Chaugand, du Collège de l'Ofréquaz, de la déchèterie et de la Maison Rochat

**-22%** de baisse de l'indice énergétique « Chauffage » en kWh/m<sup>2</sup> an en 10 ans. Cela s'explique par les efforts de la Commune en matière de rénovation du bâti et des installations techniques.

### Principaux chiffres pour le patrimoine de la Commune et l'éclairage public :

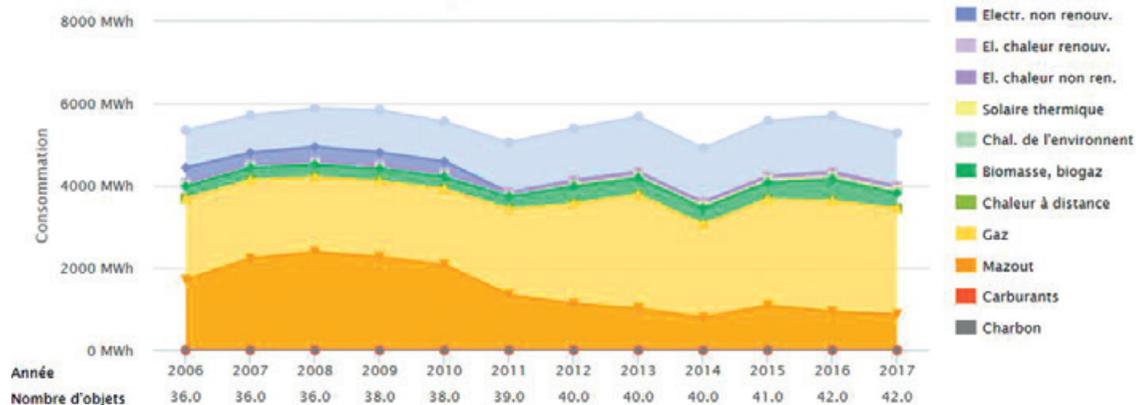
Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.01.2006 au 31.12.2017



Evolution de la consommation d'énergie

Rapport du 01.01.2006 au 31.12.2017



## POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La commune d'Epalinges s'est engagée dans la démarche de labélisation «Cité de l'énergie». Depuis le 23 septembre 2014, elle est reconnue «partenaire en processus» pour une labélisation prévue en 2018. Afin de tendre vers une société à 2000 Watts, elle s'engage notamment à:

- Réduire les consommations d'énergie par une utilisation économe et rationnelle de celle-ci;
- Assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire communal, notamment en exploitant les possibilités de production locale;
- Augmenter la part des énergies renouvelables, si possible indigènes, dans la consommation finale;
- Réduire les impacts sur l'environnement liés à la consommation d'énergie;
- Informer, communiquer et sensibiliser les groupes cibles sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables;
- Disposer d'une stratégie énergétique compatible avec celle du canton;
- Suivre les consommations d'énergie chauffage, d'électricité et d'eau du patrimoine bâti et de ses équipements.

Créée en juin 2017, la nouvelle commission consultative de l'énergie et du développement durable pilotée par le délégué à l'énergie permet de mettre en œuvre cette politique afin d'atteindre ces objectifs. Largement représentée, la commission est composée notamment de 2 conseillers municipaux, de 3 conseillers communaux et de personnels des services techniques et de l'urbanisme. Elle a également pour rôle de décider de l'utilisation du fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD) et de l'octroi des aides. Pour le lancement du fonds depuis juin 2017, elle s'est réunie à 4 reprises.

## PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

L'étude de planification énergétique territoriale lancée en décembre 2016 et finalisée en décembre 2017 a permis d'évaluer le potentiel territorial (état des lieux des enjeux énergétiques propres) de la commune et la valorisation de son territoire (corrélation entre offre et demande) pour répondre aux objectifs de sa politique énergétique. Elle a mis en évidence un immense potentiel des ressources locales renouvelables: l'énergie du sol (sondes géothermiques), l'énergie de l'air environnant (pompe à chaleur air/eau), l'énergie bois et le solaire thermique représentent un potentiel exploitable pour le chauffage d'environ 350 GWh/an, à mettre en relation avec les besoins en chauffage, actuels et futurs, estimés à 120 GWh/an. En outre, si l'ensemble des toitures bien orientées des bâtiments du territoire était recouvert de panneaux photovoltaïques, cette production d'énergie renouvelable pourrait représenter environ 50% de la consommation d'énergie électrique du territoire communal. La stratégie énergétique programmée consiste à sortir du chauffage électrique direct et du chauffage au mazout (respectivement 11% et 61% des consommations de chauffage du territoire), parallèlement à une rénovation continue des bâtiments non performants, à favoriser les énergies renouvelables locales (bois, géothermie, air, solaire) et à créer des réseaux de chauffage à distance (chauffage urbain). Le développement durable du territoire passe également par la promotion de la mobilité douce et par celle de la biodiversité aujourd'hui menacée.

Une nouvelle feuille de route, ou plan directeur des énergies, sera réalisée au premier trimestre 2018, fixant des objectifs chiffrés pour les 4 années à venir et pour 2035 ainsi que les mesures et actions pour les atteindre. Elle fera partie intégrante du volet énergie du futur plan direc-

teur communal actuellement en cours de réalisation. Les principaux indicateurs pour vérifier l'atteinte de ces objectifs sur le territoire sont les suivants (liste non exhaustive):

- Pour l'efficacité énergétique:
  - La consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude
  - Les émissions CO2
  - La consommation d'électricité finale
  - La consommation d'eau
- Pour les énergies renouvelables:
  - La part d'énergie renouvelable dans la consommation de chauffage et eau chaude (actuellement de 9%)
  - La production locale d'électricité renouvelable (solaire photovoltaïque)
- Pour la mobilité:
  - La fréquentation des transports publics
  - Le nombre de km de pistes cyclables
- Pour les déchets:
  - La quantité de déchets produits
  - Le taux de recyclage des déchets

### FONDS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FEEDD)

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2017 suite à l'adoption de son règlement au conseil communal d'avril 2017, le fonds communal FEEDD encourage les initiatives privées et publiques à travers les thématiques ci-dessous:

- Efficacité énergétique des bâtiments (CECB Plus, isolation...)
- Energies renouvelables (Solaire, bois, géothermie...)
- Mobilité durable (Vélo électrique, scooter électrique, borne recharge...)
- Economies d'énergie (Appareils ménagers A+++ , cours...)
- Biodiversité (création de biotopes, plantation d'espèces anciennes ou sur liste rouge...)
- Développement durable (composteurs, projets portés par des associations locales...)

La directive d'application du règlement du fonds, qui fait l'objet d'une mise à jour chaque année, récapitule chaque mesure bénéficiant d'une aide, les conditions d'octroi et le montant de chaque aide. Le volet énergie du site internet communal a été créé pour l'occasion.

En 2017, le succès du fonds est là avec **85 aides octroyées** pour les études et travaux ci-dessous:

- 7 études CECB Plus – Certificat énergétique cantonal des bâtiments,
- 3 rénovations de bâtiment
- 1 remplacement de fenêtres
- 1 installation solaire thermique
- 13 installations solaires photovoltaïques
- 1 installation de chauffage au bois
- 2 pompes à chaleur sur sondes géothermiques
- 56 vélos électriques
- 1 remplacement d'appareil électroménager par un appareil A+++



### BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le préavis pour l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la Source aux Croisettes et sur le parking de la Croix-Blanche face aux locaux pompiers, a été adopté en septembre 2017. Les travaux ont démarré à l'automne 2017 pour une mise en service prévue en février 2018.

### SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

L'outil Energo qui intègre un facteur de correction climatique (afin d'avoir une comparaison fiable entre années en cas d'hiver chaud par exemple) permet de suivre de manière précise les consommations énergétiques de 99% du parc immobilier de la Commune, les économies réalisées ainsi que les dérives, et de les comparer aux statistiques de consommation du parc immobilier suisse de même typologie afin d'évaluer le potentiel d'économies.

## Evolution de la consommation du chauffage

Bâtiments	Réel CHA (kWh)	REF CHA (kWh)	Eco CHA (kWh)	Eco CH (%)
BOIS-MURAT - BÂTIMENT A - ECOLE	60 729	61 215	486	1%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT B-C PÉPINIÈRE - ECOLE	181 088	174 080	-7 008	-4%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT D - ECOLE	85 739	89 033	3 294	4%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT E - ECOLE	235 030	154 194	-80 836	-52%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT F - ECOLE	513 134	454 370	-58 764	-13%
CENTRE DE VIE ENFANTINE CROIX-BLANCHE - ECOLE	82 718	92 262	9 544	10%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	124 960	126 605	1 645	1%
COLLÈGE DE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	199 801	264 949	65 148	25%
COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	107 089	106 759	-330	0%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	85 909	106 023	20 114	19%
FERME GIRARDE - FERME	91 813	91 892	79	0%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMINISTRATION	770 401	930 945	160 544	17%
MAISON DES JEUNES/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	39 189	39 740	552	1%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	118 319	162 225	43 906	27%
MAISON ROCHAT - HABITATION COLLECTIVE	44 881	45 251	370	1%
PAVILLON DES SCOOTTS - PAVILLON	20 549	20 596	48	0%
PAVILLON SCOLAIRE DU CHAUGAND - COLLÈGE	26 424	42 072	15 648	37%
PAVILLON SCOLAIRE DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	36 050	46 159	10 109	22%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE - SALLE DE GYM	304 614	336 700	32 086	10%
BLANCHE VESTIAIRE		0	0	
BÂTIMENT VOIRIE	493 800	574 186	80 386	14%
<b>TOTAL</b>	<b>3 622 236</b>	<b>3 919 257</b>	<b>297 020</b>	<b>7.6%</b>



**- 7.6%**

En 2017, la consommation de chaleur a diminué de 297'000 kWh par rapport à la référence, soit une économie de 7.6% principalement due au collège de l'Ofréquaz, à la voirie et à la Maison de commune.

Cette diminution de la consommation de chaleur en 2017 s'explique par :

- les travaux d'assainissement énergétique de la toiture du **Collège de l'Ofréquaz** ainsi que par la mise en place d'une régulation du chauffage de sol de chaque local avec sondes d'ambiance ;
- les travaux de remplacement des 5 ouvrants en toiture de la **Maison Palinzarde** et l'optimisation de la courbe de chauffe ;
- Les travaux de remplacement en 2015 au **Pavillon du Chaugand** de la chaudière au mazout par une pompe à chaleur sur sonde géothermique (économies de 25% en 2016 et 37% en 2017 par rapport à l'état avant travaux) ;
- De manière générale, des optimisations de températures de consigne, de courbe de chauffe, de durée de fonctionnement d'appareils de ventilation, voire même des changements d'habitudes chez les utilisateurs (fenêtres moins souvent ouvertes).

La surconsommation de chaleur du bâtiment E (piscine) de Bois-Murat est attribuable à la modification de l'ordonnance cantonale (renouvellement de l'eau journalier par baigneur plus élevé que dans le passé) ainsi que par la hausse de l'utilisation.

## Evolution de la consommation d'électricité

Bâtiments	Réel ELE (kWh)	REF ELE (kWh)	Eco ELE (kWh)	Eco ELE (%)
BOIS-MURAT - BÂTIMENT A - ECOLE	22 082	28 021	5 939	21%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT B-C PÉPINIÈRE - ECOLE	20 698	22 047	1 349	6%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT D - ECOLE	6 963	7 093	130	2%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT E - ECOLE	112 693	120 010	7 317	6%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT F - ECOLE	105 697	104 549	-1 148	-1%
CENTRE DE VIE ENFANTINE CROIX-BLANCHE - ECOLE	46 182	45 917	-265	-1%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	11 381	11 722	341	3%
COLLÈGE DE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	8 804	13 239	4 435	33%
COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	53 694	35 834	-17 860	-50%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	9 347	9 788	441	5%
FERME GIRARDE - FERME	11 413	11 416	3	0%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMINISTRATION	153 190	154 997	1 807	1%
MAISON DES JEUNES/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	4 354	4 416	61	1%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	60 097	65 167	5 070	8%
MAISON ROCHAT - HABITATION COLLECTIVE	2 433	1 154	-1 279	-111%
PAVILLON DES SCOOTERS - PAVILLON	0		0	
PAVILLON SCOLAIRE DU CHAUGAND - COLLÈGE	6 213	4 350	-1 863	-43%
PAVILLON SCOLAIRE DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	4 578	2 524	-2 054	-81%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE - SALLE DE GYM	61 533	57 565	-3 968	-7%
VD - STADE CROIX - BLANCHE VESTIAIRE	27 157	44 942	17 785	40%
VD - BÂTIMENT VOIRIE	80 636	81 192	556	1%
<b>TOTAL</b>	<b>809'144</b>	<b>825'943</b>	<b>16'798</b>	<b>2%</b>



En 2017, l'économie électrique totale du parc s'élève à 16'800 kWh par rapport à la référence, soit une économie de 2 %, principalement due au vestiaire du Stade Croix-Blanche.

Cette diminution de la consommation d'électricité en 2017 s'explique principalement par le remplacement de la régulation du chauffage électrique de chaque local des **Vestiaires foot et Buvette du stade de la Croix-Blanche**, et par le remplacement de luminaires par des LEDs et la non-utilisation d'appareils électroménagers dans les classes du **Collège de l'Ofréquaz**.

La surconsommation exceptionnelle de la Maison Rochat provient d'un chantier (production d'eau chaude sanitaire électrique pendant les travaux sur la chaufferie), tandis que celles du Collège de la Croix-Blanche, du Pavillon du Chaugand et du Pavillon du Grand-Chemin proviennent d'une hausse de fréquentation ou d'un assainissement de chaufferie (année de référence à modifier).

## Evolution de la consommation d'eau

Bâtiments	Réel EAU (m³)	REF EAU (m³)	Eco EAU (m³)	Eco EAU (%)
BOIS-MURAT - BÂTIMENT A - ECOLE	2 533	1 280	-1 253	<b>-98%</b>
BOIS-MURAT - BÂTIMENT B-C PÉPINIÈRE - ECOLE				
BOIS-MURAT - BÂTIMENT D - ECOLE				
BOIS-MURAT - BÂTIMENT E - ECOLE	2 022	1 312	-710	<b>-54%</b>
BOIS-MURAT - BÂTIMENT F - ECOLE	1 106	1 030	-76	<b>-7%</b>
CENTRE DE VIE ENFANTINE CROIX-BLANCHE - ECOLE	598	572	-26	<b>-5%</b>
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	434	460	26	<b>6%</b>
COLLÈGE DE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	785	595	-190	<b>-32%</b>
COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	300	295	-5	<b>-2%</b>
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	197	214	17	<b>8%</b>
FERME GIRARDE - FERME	919	917	-2	<b>0%</b>
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMINISTRATION	2 269	2 033	-236	<b>-12%</b>
MAISON DES JEUNES/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	57	57		<b>0%</b>
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	158	146	-12	<b>-8%</b>
MAISON ROCHAT - HABITATION COLLECTIVE	395	290	-105	<b>-36%</b>
PAVILLON DES SCOOTERS - PAVILLON	159	159		<b>0%</b>
PAVILLON SCOLAIRE DU CHAUGAND - COLLÈGE	70	70		<b>0%</b>
PAVILLON SCOLAIRE DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	49	33	-16	<b>-50%</b>
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE - SALLE DE GYM	705	567	-138	<b>-24%</b>
STADE CROIX - BLANCHE VESTIAIRE				
BÂTIMENT VOIRIE	799	664	-135	<b>-20%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13'556</b>	<b>10'694</b>	<b>-2'862</b>	<b>-27%</b>



En 2017, la consommation d'eau a augmenté de 2'680 m³ par rapport à la référence, soit une surconsommation de 27%, principalement due à l'école du Bois-Murat

La consommation d'eau a fortement augmenté ces dernières années, hausses attribuables à la hausse de fréquentation des **Salles de gym de la Croix-Blanche et de Bois-Murat** par les clubs sportifs (notamment pendant les vacances scolaires), et la modification de l'ordonnance cantonale (renouvellement de l'eau journalier par baigneur plus élevé que dans le passé) de la **Piscine du Bâtiment E** de Bois-Murat. Le suivi hebdomadaire EnergoTools a également permis de détecter une fuite d'eau au **Collège de l'Ofréquaz** (urinoirs) et de procéder par conséquent à l'isolement des appareils défectueux.

### Economie potentielle

Pour l'analyse du potentiel d'économies d'énergie en 2017, la méthodologie Energo a comparé les consommations des bâtiments étudiés avec d'autres bâtiments appartenant à la même typologie au niveau Suisse. Le potentiel d'économie calculé par Energo considère uniquement les potentiels d'économies possibles par l'optimisation des installations existantes ou par des investissements avec de faibles retours sur investissement. Le potentiel d'économie total résiduel du parc immobilier suivi sur Energo pourrait s'élever à 64'000 CHF par année en tenant compte de toutes les consommations d'énergie (chaleur, électricité et eau). Environ 66% de ce

potentiel pourrait être atteint en focalisant les optimisations sur 4 bâtiments que sont les **bâtiments de la Voirie**, la **Salle de Spectacle et Maison de Commune**, la **Salle de gym de la Croix-Blanche**, et la **Maison Palinzarde**.



453'000 kWh  
45'000 CHF

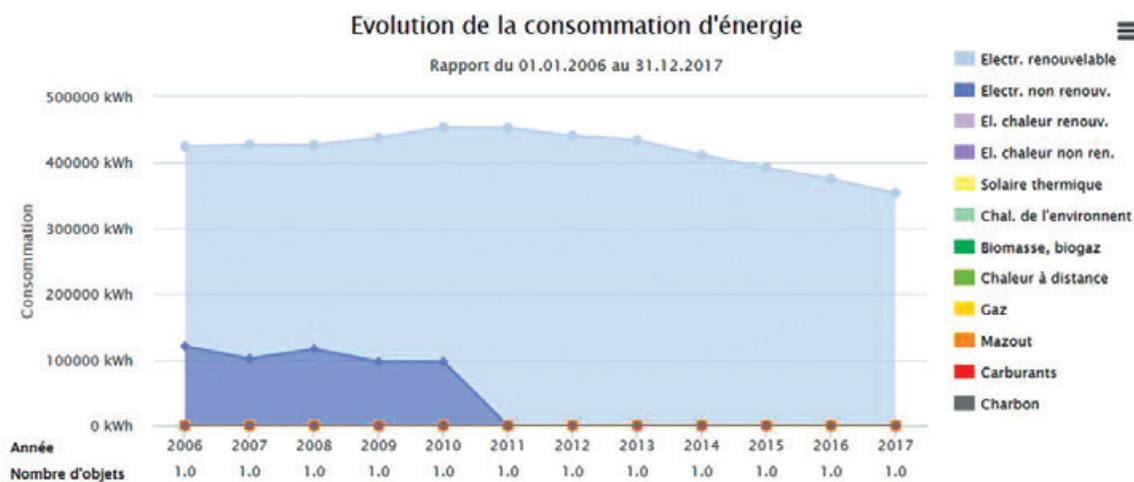


88'300 kWh  
17'700 CHF



1'500 m<sup>3</sup>  
1'900 CHF

### Evolution de la consommation d'électricité de l'éclairage public



## OPTIMISATION ET ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS EN 2017

**Maison Rochat:** Installation solaire photovoltaïque (mars 2017) et solaire thermique (juillet 2017)

**Collège de l'Ofréquaz:** mise en place d'une régulation du chauffage de sol des locaux avec sondes d'ambiance (avril 2017). L'opération sera renouvelée pour la Salle de Gym de la Croix-Blanche.

**Bâtiments Voirie:** Réfection du foyer de combustion de la chaudière bois (septembre 2017) et approvisionnement en plaquettes forestières sèches dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au triage de Mèbre-Talent.

**Complexe scolaire de Bois-Murat:** Démarrage des études pour la construction d'une salle de gymnastique double et d'un nouveau bâtiment scolaire en lieu et place des bâtiments A et D.

**Salle des spectacles et auberge communale:** Sur la base d'un audit réalisé par le délégué à l'énergie, le préavis de demande d'un crédit d'études pour l'assainissement des installations techniques de la salle de spectacle, de l'auberge communale, des appartements et du local feu a été adopté. Démarrage des études en octobre 2017.

**Maison Palinzarde – Bâtiment E Bois-Murat – Salle de Gym:** une campagne de mesures électriques a été menée pour l'étude de faisabilité de mise en place de réducteurs de tension. Ces systèmes permettraient de diminuer la consommation de 10 à 15%.

## ACTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE LABÉLISATION CITÉ DE L'ÉNERGIE

Les efforts menés par la Commune les 4 dernières années dans le cadre du processus de labellisation Cité de l'énergie permettront d'atteindre l'objectif en 2018. L'état des lieux de ces efforts et leur notation est en cours de réalisation avec l'association Cité de l'énergie. La remise du dossier auprès de la commission de labellisation se fera à la mi-mai pour une décision finale en juin 2018. Les points forts de la Commune et actions en cours sont les suivants :



### 1. Développement, planification urbaine et régionale:

- Son programme de politique énergétique et les objectifs qu'elle souhaite atteindre (Société à 2'000 Watts), et les outils mis en place pour suivre les indicateurs (exemple: part d'énergie renouvelable sur le territoire et pour les bâtiments communaux),
- Sa gestion des déchets avec la nouvelle déchetterie,
- L'étude de planification énergétique territoriale et le plan directeur de la mobilité intégrés prochainement dans le nouveau plan directeur communal,
- Le conseil «Energie» auprès de la population, la vérification des dossiers énergétiques des permis de construire et le contrôle de quelques chantiers

**2. Bâtiments de la collectivité et équipements:**

- Le suivi énergétique des bâtiments communaux (énergie chauffage, électricité, eau) à l'aide de l'outil Energo permettant de détecter chaque semaine une surconsommation ou une fuite d'eau par exemple,
- La comptabilité énergétique annuelle (outil Enercoach) permettant l'établissement d'une liste des mesures correctives à mener pour chaque bâtiment et de prioriser les investissements pour les rénovations des bâtiments ou installations techniques,
- La planification en cours de l'assainissement de l'éclairage public

**3. Approvisionnement, dépollution:**

- Son intérêt à développer des réseaux de chauffage à distance d'origine renouvelable dans les périmètres des Croisettes et de la Croix-Blanche,
- L'encouragement à la sobriété énergétique, à la rénovation du bâti et au développement des énergies renouvelables sur son territoire à l'aide du nouveau fonds «énergie» communal,
- Sa gestion durable des espaces verts préservant la biodiversité,

**4. Mobilité:**

- Le plan de mobilité de l'administration communale,
- La qualité de l'offre des transports publics et sa fréquentation en forte augmentation,
- La planification de réduction de la circulation à la Croix-Blanche et aux Croisettes (zones de rencontre à 20km/h)

**5. Organisation interne:**

- L'organisation mise en place avec le pilotage et la mise en œuvre de la politique énergétique assurée par le délégué à l'énergie et avec le suivi des actions réalisées par la Commission de l'énergie constituée de 2 conseillers municipaux et 3 conseillers communaux,
- La gestion de l'utilisation du fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD) par la commission consultative de l'énergie,
- Sa politique d'achat avec la CALE (Centrale d'achat et de logistique d'Epalinges)

**6. Communication, coopération:**

- Un soutien financier via le nouveau fonds
- Le nouveau volet «Energie et développement durable» du site internet communal
- Exposition Alimentation, Energie et Vous durant le mois de juin à la Maison Palinzarde

**URBANISME**

### Enquêtes publiques

Trente-sept enquêtes publiques ont été ouvertes en 2017, contre quarante-deux en 2016 et trente-sept en 2015. Ces enquêtes concernaient notamment :

- la démolition du bâtiment ECA n°75. Construction de 3 immeubles, comprenant 34 logements, des locaux d'activités et un parking souterrain de 42 places et 3 places extérieures, au chemin du Polny (au Village);
- la construction de huit villas de deux logements au chemin du Petit-Cerisier, comprenant une zone de détente enterrée ainsi qu'un parking souterrain de 48 places
- la construction de villas individuelles au chemin du Polny, au chemin des Planches, au chemin de Montéclard, à la route de la Croix-Blanche (deux logements) et à la route de Montblesson (deux logements);
- la construction de deux villas de deux logements au chemin des Planches, de deux villas au chemin de la Pierraz (une individuelle et une de deux logements) et au chemin du Bois-de-Menton (idem);
- la démolition d'une ferme existante et la construction d'une villa individuelle au chemin du Ruisseau-Martin;
- la surélévation d'un niveau du bâtiment B4 avec rajout de 12 places dans le parking provisoire du bâtiment B5 au Biopôle, à la rte de la Corniche;
- la création de deux dessertes forestières au Bois-de-la-Chapelle;
- la réfection d'un tronçon du chemin des Moulins et le réaménagement des talus;
- la transformations/rénovations et/ou agrandissements de diverses villas ou petits bâtiments;
- la construction de 4 piscines extérieures chauffées/non chauffées;
- quelques petites constructions telles que vérandas, garages pour 2 voitures, places de parc, construction provisoire, régularisation.
- l'ajout/modification d'installation d'antennes de communication au chemin de Sylvana et au chemin du Vaugueny.

La plupart des permis de construire ont été délivrés; certains sont en cours de préparation, d'autres en attente.

Trois dossiers ont été dispensés d'enquête publique, s'agissant d'aménagements intérieurs tels que des laboratoires et bureaux dans les bâtiments du Biopôle.

La mise à l'enquête publique suivante a été publiée conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC):

Plan partiel d'affectation (PPA) "La Girarde": modification du règlement

La mise à l'enquête publique suivante a été publiée conformément à la LATC, à la Loi sur les Routes (LRou), au Code rural et foncier et à la Loi sur le Registre foncier:

Création d'un trottoir sur le chemin de la Girarde (2e étape), aménagement du carrefour Orchez-Vuilletaz-Bornalet-Girarde, constitution d'une servitude de passage public à pied et pour tous véhicules, décadastration de parcelles et transfert au domaine public

Trente-sept demandes d'abattages ou d'élagages ont été affichées au pilier public (quarante en 2016), conformément à la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La plupart de ces demandes n'ont pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Pour la plupart, des compensations ont été exigées.

En fin d'année, une dizaine d'avant-projets de constructions ou de dossiers d'enquête étaient en attente de traitement.

### **Autorisations sans enquêtes**

Cinquante-trois autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minimales importances (trente-cinq en 2016), dont 15 pour l'installation de pompes à chaleur.

Trente dossiers pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinés (vingt-deux en 2015). En application de la Loi vaudoise sur l'énergie, ils n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme.

En fin d'année, une cinquantaine d'objets étaient en attente de contrôle de conformité après travaux.

Environ trois cent cinquante autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2017.

### **Permis de fouilles**

Trente-six permis de fouilles ont été délivrés en 2017 (Quarante-quatre en 2016) par le Bureau technique pour des travaux sur le domaine public (routes et trottoirs) concernant des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone), ou pour des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique. Leur contrôle est à la charge de la police administrative et d'un collaborateur du Service technique.

### **Suivi des constructions**

Dans le cadre du Plan d'affectation cantonal 309 «Vennes», le site du Biopôle continue à se développer par la construction du bâtiment B5 (laboratoires et bureaux) qui a débuté en fin d'année 2016 ainsi que par la surélévation du bâtiment B4 qui a débuté en septembre 2017 (chantiers en cours).

La construction de deux immeubles de 53 logements et de surfaces d'activités au Grand-chemin (PQ « Grand-chemin Nord») a débuté en été 2017.

La démolition de la «Maison Simenon» aux Orchez a été effectuée à la fin de l'année 2016. Le chantier pour la construction de 12 immeubles a ensuite débuté au printemps 2017 et devrait s'achever dans le courant de l'année 2018.

La mise en service de la déchetterie du Giziaux a eu lieu le 3 janvier 2017. La construction des immeubles du quartier attenant s'est poursuivie en 2017 et se terminera courant 2018.

La construction de l'immeuble Polny 5 (au village) est terminée.

Les travaux pour la transformation et l'agrandissement du Tennis Club d'Epalinges ont débuté à l'automne 2017.

La construction des logements protégés sur la parcelle communale RF n° 501 s'est poursuivie en 2017 et sera bientôt achevée.

Une trentaine de permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés.

En fin d'année, une dizaine de constructions étaient en attente de la délivrance des permis d'habiter et une cinquantaine en attente de la visite de fin de travaux.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### PQ «Le Cloalet»

Le préavis 7/2017 a été proposé à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 4 avril. Celui-ci a décidé de le retirer de l'ordre du jour et de le reporter à la prochaine séance, n'ayant pas eu assez de temps pour examiner le rapport de la commission d'urbanisme sur ce préavis. En juin, le Conseil communal l'a de nouveau reporté suite à la demande de 16 conseillers. Finalement ce préavis a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 26 septembre. Des amendements au règlement du plan de quartier ont également été votés et approuvés par le Conseil. Ces modifications devront faire l'objet d'une mise à l'enquête publique complémentaire en 2018.

### PQ «La Possession / Bois-de-Ban»

Suite à l'adoption du plan de quartier par le Conseil communal le 15 novembre 2016 (préavis 18/2016), le canton l'a approuvé et a notifié la levée des oppositions à leurs auteurs le 20 mars 2017. Cette décision a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal. La procédure est en cours.

### PQ «Les Planches / Montblesson»

Le préavis municipal 16/2017 concernant ce plan de quartier a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 21 novembre 2017. Un amendement au règlement a également été voté et approuvé par le Conseil communal. Ces modifications devront faire l'objet d'une mise à l'enquête publique complémentaire ainsi qu'une nouvelle adoption du Conseil Communal, concernant l'amendement uniquement, au début de l'année 2018.

### PPA «La Girarde»

Le Conseil communal a approuvé le préavis 6/2017 pour ce Plan partiel d'affectation dans sa séance du 4 avril 2017 ainsi qu'un amendement à son règlement. Cette modification a fait l'objet d'une mise à l'enquête publique complémentaire du 19 août au 17 septembre 2017 qui n'a pas suscité d'opposition. Cet amendement fera l'objet d'un nouveau préavis soumis au Conseil communal au début de l'année 2018.

### PQ «Tuileries I»

Le PQ «les Tuileries I» est actuellement soumis à un Plan de Quartier (PQ) datant de 1959. Un addenda au PQ avait été approuvé par le conseil d'Etat en 1993.

Dès 2012, Swisslife, propriétaire de l'ensemble des terrains et du bâti, a travaillé à l'établissement d'un nouveau PQ au Tuileries. L'enquête publique et les travaux de rénovation, notamment du bâtiment «tour» au chemin des Croisettes n°7, ayant pris du retard, l'étude du PQ est restée en suspens jusqu'en 2016.

Au vu de son emplacement avantageux, ce PQ a été déclaré au SDT avec le PQ des «Dailles», comme «périmètre de développement avant 2030, sans ticket d'entrée», au sein du périmètre compact du PALM.

L'année 2017 a été consacrée à différentes études de faisabilité de la part du mandataire urbaniste de Swisslife. Un plan et règlement du PQ sera soumis à la Commission Consultative d'urbaniste et à la Commission d'urbanisme du Conseil Communal début 2018.

### PQ «Les Dailles»

Le lieu-dit «les Dailles» est actuellement soumis à un Plan d'Extension Partiel (PEP) datant de 1972.

Courant 2016, la Ville de Lausanne, propriétaire de l'ensemble des terrains, adressait à la Municipalité une demande d'établissement pour un PQ au lieu-dit «les Dailles». Cette demande a été acceptée. Au vu de son emplacement avantageux, ce PQ a été déclaré au Service cantonal de développement territorial (SDT) avec le PQ des «Tuileries I», comme «périmètre de développement avant 2030, sans ticket d'entrée», au sein du périmètre compact du PALM.

Pour rappel, les PQ «Closalet», «Planches-Montblesson», «Bosquet du Giziaux», «Orchez» et «Bodevenaz II», «Le Grand Chemin nord» sont enregistrés comme «périmètre de développement avant 2030, avec ticket d'entrée». En clair, cela veut dire, que ces derniers seront réalisés, car déjà très avancés dans la procédure, voir déjà approuvés, les deux autres «les Tuileries I» et «les Dailles» seront réalisés en fonction de l'avancement du dossier, mais sont considéré comme prioritaires, au vu de leur emplacement stratégique (centré ou proche des transports publics).

L'année 2017 a été consacrée à différentes études de faisabilité de la part du mandataire urbaniste de la Ville de Lausanne.

### **Plan Directeur Localisé (PDL) des Croisettes**

L'enjeu principal de ce plan directeur localisé étant la gestion de l'espace public du chemin des Croisettes, des rendez-vous avec les différents propriétaires ont été organisés entre la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017 afin de mettre en place une base de négociation en vue de cessions de surfaces de parcelles privées au domaine public.

Une séance d'informations et d'échanges a eu lieu le 14 juin 2017 dans la salle de quartier de Bois-Murat avec les habitants et usagers du quartier.

Le document définitif du PDL étant en relecture fin 2017, ledit Plan directeur localisé des Croisettes sera soumis à l'examen préalable du Canton au début de l'année 2018.

### **Place des Croisettes**

L'affectation de la parcelle N° 104 (parcelle Faucherre) – route de la Croix-Blanche 1 – est toujours incertaine, la construction du garage mis à l'enquête à la fin de l'année 2016 ne semblant pas se concrétiser. Par contre, l'étude du projet de prolongation du M2 en souterrain pour la création d'une arrière-gare a débuté sous la conduite du canton et des TL fin 2016. Cela permettra ultérieurement de reprendre le projet de réaménagement de la place.

### **Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Croisettes - Chalet-à-Gobet**

Suite à la mise à l'enquête publique effectuée par la DGMR en 2016, les 70 oppositions ou observations formulées, la plupart liées à la limitation de la vitesse sur ce tronçon de route cantonale (souhait du 60 km/h) et aux nuisances sonores, sont en fin de traitement et devraient être levées début 2018 par la Cheffe de département.

Une conférence de presse a été organisée conjointement entre le canton et les deux communes le 18 décembre 2017 afin de présenter l'état d'avancement du dossier et ses aspects financiers.

Un préavis sera soumis au Conseil communal au début 2018 pour accorder le crédit nécessaire à financer la participation communale aux travaux de cette requalification. Sous réserve de l'obtention des crédits

communaux et cantonaux ainsi que d'éventuels recours d'opposants, les travaux pourraient débuter en été 2018. Ils se dérouleront par tronçons, sur une durée de quatre ans.

### **Liaison entre le rond-point projeté sur la route de Berne et le parking de la Croix-Blanche**

Cette liaison est traitée de concert avec la requalification de la route de Berne (RC601).

### **Logements protégés sur la parcelle 501 – rte de la Croix-Blanche 37**

Les travaux suivent leur cours pour une livraison des appartements programmée au printemps 2018.

### **Complexe scolaire de Bois-Murat**

Suite à l'acceptation du préavis 1/2017, Infrastructure scolaires et accueil de l'enfance - Demande de crédit d'étude pour l'extension du complexe scolaire de Bois-Murat, l'année 2017 a été consacrée aux différentes études techniques et financières afin de déposer une demande de crédit de construction au Conseil communal courant de l'été 2018.

### **Schéma directeur centre Lausanne (SDCL)**

Dans le cadre du schéma directeur du PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) regroupant les communes de Lausanne et Epalinges (SDCL), l'année 2017 a été principalement, comme en 2016, centrée sur

les problématiques de densification du territoire en lien avec la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT), notamment au sein du périmètre compact. Pour rappel, suite à notre séance au Service du développement territorial (SDT) du 30 août 2016, les deux projets supplémentaires, «Les Tuileries I» et «Les Dailles» estimés comme prioritaires, ont été pris en compte dans le cadre de la programmation du potentiel d'accueil du PALM 2016 à l'intérieur du périmètre compact (Horizon 2030).

Le second sujet important discuté dans le cadre de nos réunions avec le SDCL concerne les négociations d'acquisitions de la parcelle RF n°2809, terrains de sport du Bois-de-la-Chapelle, de la parcelle n°574, réservoir d'eau de la Cabolétaz et des parcelles n° 273, 274 et 320, Eglise des Croisettes et terrains avoisinants.

Fin 2016, il a été proposé par Lausanne par l'intermédiaire de son Syndic de :

- Parcelle n°574: vente à Epalinges de cette parcelle de 665 m2 en zone villa I.
- Parcelle n°2809: cession sous forme d'un DDP de 30 ans et du maintien de l'affectation en zone d'utilité publique.
- Parcelle n° 273,274 et 320: cession à Epalinges pour 1 CHF symbolique avec reprise de l'ensemble des charges par Epalinges.

Les propositions ci-dessus doivent de part et d'autre faire l'objet d'une demande via un préavis aux Conseils communaux lausannois et palinzard, courant 2018.

**Plan directeur communal de mobilité (PDCM):**

En application de ce plan directeur, l'étude pour la réalisation de zones 30 km/h pour les quartiers de l'Eglise/Ofréquaz et de Roches/Tuileries a été transmise pour examen au canton.

**Plan de mobilité de l'administration communale:**

Le règlement est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il est aujourd'hui totalement appliqué.

**Révision du PDcom, PGA et du RPGA:**

Suite à l'appel d'offres lancé en 2016 pour la révision du Plan Directeur Communal (PDcom), du Plan Général d'Affectation (PGA) et de son Règlement (RPGA), le mandat a été attribué au bureau lausannois «Plarel – architectes et urbanistes associés». Le 14 juin 2016, le préavis 12/2016 pour la demande d'un crédit d'étude a été accepté par le Conseil communal.

L'élaboration de ce PDCom a donc pu débuter à la fin de l'année 2016. La première étape a consisté à réaliser une démarche participative afin d'associer les parties prenantes de la commune dans un processus de co-élaboration de la future vision communale. Trois ateliers ont eu lieu les 15 février, 5 avril et 23 mai 2017. Ils ont permis aux mandataires de mieux appréhender le contexte local et de tenir compte des points de vue des acteurs locaux. Pour clore cette démarche participative, une séance d'information publique a eu lieu le 24 juin 2017 à la salle des spectacles. Elle a permis aux participants, ainsi qu'à toute personne intéressée, de prendre connaissance de l'état des lieux de l'élaboration du PDCom puis d'en discuter lors d'une séance de questions/réponses.

Une première version provisoire du PDCom a été finalisée et présentée à la Commission Consultative d'urbanisme de la Municipalité et à la Commission d'urbanisme du Conseil Communal pour remarques. Une nouvelle version a été terminée au mois de décembre 2017. Sa relecture est prévue début 2018.

La situation «hors périmètre compact du PALM» fait l'objet d'études dans le cadre de notre révision du PDcom/PGA. Les premières conclusions démontrent qu'il sera nécessaire de mettre en «réserve» certains terrains afin d'éviter de rendre de futurs dézonages impossibles ou plus difficile. C'est pourquoi, et pour appréhender la suite du travail avec plus de sérénité, nous avons publié une annonce à ce sujet dans la FAO n°91 du 14 novembre 2017.



**TRAVAUX**

## ROUTES-VOIRIE

### Renforcement de chaussée sur le chemin des Croisettes

Le 20 juin 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 490'000.00 (préavis n° 9/2017), pour les travaux d'entretien ou de réfection du réseau routier et la mise en place de feux de circulation sur la route de la Croix-Blanche.

Les travaux de renforcement de chaussée sur le chemin des Croisettes, en coordination avec les travaux des services industriels, ont été réalisés lors du 2<sup>e</sup> semestre 2017.



Photographie de la demi-chaussée renforcée côté Lac.

La date de réalisation de l'autre demi-chaussée n'est pas arrêtée, elle dépendra du développement du Plan Directeur Localisé des Croisettes.

### Entretien

Dans le même préavis cité au point précédent, divers travaux de re-flaschages de routes ont également été réalisés.

Les tronçons concernés sont décrits ci-dessous :

- Sentier du Bois-de-la-Chapelle;
- Chemin des Tuileries;
- Diverses autres zones ponctuellement dégradées sur la commune.

Par ailleurs, le trottoir sur le chemin de l'Eglise a été prolongé sur environ 40 mètres.



Plan de situation des principaux travaux routiers effectués en 2017.

## Glissements de terrain

### *Rte de Montblesson*

Un glissement à l'aval de la route de Montblesson en début d'année 2016 a été sécurisé et mis à l'enquête en 2016. Les travaux ont été effectués en 2017.



### *Chemin des Moulins*

Des glissements de terrain ont également eu lieu au Ch. des Moulins durant les mois de juillet et d'août 2016. Cela a fait l'objet d'une demande de crédit de construction au Conseil communal (préavis n° 10/2017), accordée par celui-ci le 20 juin 2017 pour un montant amendé de CHF 360'000.--.



Les travaux ont été mis à l'enquête en été 2017 et leur réalisation s'est effectuée à l'automne 2017. En 2018, la déviation des eaux d'une fontaine en amont ainsi que l'ensemencement des talus devront encore être réalisés.



### *Chemin du Polny*

En mai 2017, un glissement de terrain a eu lieu au Ch. du Polny au niveau des parcelles 389 et 395. Le coût des travaux de sécurisation de la route se sont élevés à CHF 25'000.--

## *Sécurisation des routes*

Plusieurs arbres malades en bordure des Ch. du Polny et du Ch. du Vaugueny, ont dû être abattus afin de sécuriser l'axe routier à proximité. Ces travaux ont été réalisés en grande partie par nos services communaux (sauf pour les parties complexes où il a été fait appel à une entreprise externe).

## PARCS DES VEHICULES ET MACHINES

Il a été procédé au remplacement du châssis-cabine de la camionnette des Espaces Verts, ainsi qu'à l'achat d'une lame à neige pour poids lourds.

### Etat des véhicules et engins des services techniques au 31 décembre 2017

MAN 10.163 LAE, 2002; MAN TGM 13.250, 2012; Transporteur Aebi VT 450, 2009; Transporteur Bokimobil HY 1252B, 2014; Transporteur Aebi TP 67 K, 1988; Mitsubishi Fuso canter, 2007; VW T5 Transporteur, 2013; VW T5 Transporteur pont basculant, 2012; Citroën Jumper 2.2 HDi, 2014; Opel Movano, 2005; Isuzu TFS 86, 2007; Citroën Berlingo, 2010, Hyundai Atos Prime 1.1, 2004; Nissan Cabstar 35.12 (nacelle élévatrice), 2013; John Deere 6400, 1997; Balayeuse Boschung S3, 2015; Victor Meili VM 600 H30, 2012; Chargeuse Schaeffer, 2008; Balayeuse Citymaster, 2010; 2x Iseki TM3265H, 2013; Iseki TM3265H, 2014; Iseki SXG 323H, 2015; Heli CPCD, 2008; compresseur Ainergie Mobilair 28, 1987; remorque Morier RTMS 2, 1991; remorque Daltec Cargo 1, 2006; remorque Ilfor Williams LM6CH, 2004; pelle mécanique Takeuchi, 2005; Epareuse radiocommandée Speedy-Cutter, 2011; Citroën Jumper 2.0 HDi, 2017; Citroën Jumpy 2.0 HDi FAP, 2012; Mega M10 véhicule électrique, 2013; remorque de travail Eliet, 2017; tracteur de débardage LKT 82 F avec remorque forestière, 2011; Land-Rover Defender 110TD 4, 2014; remorque Zbinden STM 98, 2012; remorque Morier SH 1000, 1991; remorque de travail Pezzolato, 2010; remorque de travail Posch, 2011; Citroën Nemo 1.4i, 2010

### Préavis 13/2017

Faisant suite au crédit de CHF 249'000.— pour l'acquisition d'un camion MAN TGS 18.360 4x4 le véhicule a été commandé. Il sera livré dans le courant du printemps 2018

## ECLAIRAGE PUBLIC

Une amélioration de l'éclairage public a eu lieu au début du Ch. de Ballègue par la pose de 7 nouveaux candélabres, pour la somme de CHF 33'580.10.

Dans le cadre du plan Lumière, le choix des modèles types de candélabre et de sources lumineuses sera fait en cohérence avec les recommandations des avant-projets par secteur. Par ailleurs, un concept technique sur l'éclairage public permettra la modernisation des installations existantes.

## SERVICES INDUSTRIELS

Le coût de l'éclairage public (consommation) s'est élevé à **CHF 68'932.35** (contre **CHF 72'557.65** en 2015, représentant une diminution des coûts de 4.99%). L'indemnité d'usage du sol entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008 a rapporté à la commune, en 2016, le montant de **CHF 272'937.83**, soit trois acomptes de **CHF 55'000.00**, et un montant de **CHF 107'937.84**, lors de l'établissement du décompte définitif.

## ESPACES VERTS ET SECTEUR ENVIRONNEMENT & NATURE

### Emplois

L'équipe des Espaces Verts a clôturé son exercice constituée: au bureau, d'un chef d'équipe CDI à 100% avec la nouvelle responsabilité de délégué à l'environnement et à la nature. Sur le terrain, d'une adjointe du chef

d'équipe à 100%, de deux ouvriers qualifiés CDI à 100%, d'une ouvrière qualifiée CDI à 50%, d'un apprenti de troisième année et un apprenti de première année qui a rejoint l'équipe au mois d'août 2017.

Depuis maintenant 10 ans, le service s'attelle à améliorer son empreinte écologique. C'est une vingtaine d'amélioration qui ont été faites dans ce sens. A titre d'exemple, nous avons diminué les stocks d'engrais et les produits de synthèse, nous n'utilisons plus de Glyphosate pour le désherbage, ou encore nous avons acheté un véhicule utilitaire électrique.

En 2017, ce sont 126 chantiers ou lieux qui sont entretenus par le service. L'augmentation des zones à entretenir (90 zones en 2007, 136 zones en 2017), a pu être gérée grâce à un entretien différencié. Cependant ce système a atteint ses limites. C'est pourquoi, le service des Espaces Verts a d'une part recours à l'engagement d'étudiants durant la belle saison et a augmenté sa collaboration avec les équipes de voirie et de la forêt.

### Travaux principaux

De nouveaux efforts ont été consentis pour utiliser des produits locaux et respectueux de l'environnement, comme par exemple, certains terreaux sans tourbe et 100% avec de la matière première suisse et les engrais pour massif et bac de fabrication suisse à base de laine de moutons suisses. Une réflexion est faite sur les terrains de foot, pour acquérir le label PSE (pelouse sportive écologique) dès 2020. Un recensement des plantes néophytes est en cours, afin d'établir un plan d'action.

Plusieurs dossiers sur les néophytes, les insectes nuisibles et les légumes ont été élaborés par le secteur environnement et nature. Ils peuvent être consultés sur le site de la commune [www.epalinges.ch](http://www.epalinges.ch).

Pour égayer la déchèterie, le secteur a élaboré et mis en œuvre un aménagement, en utilisant exclusivement des plantes inscrites sur la liste

rouge fédérale des espaces menacées. Cela a permis d'introduire sur notre territoire, cinq variétés notées comme vulnérables, une variété critique en voie d'extinction et une en danger. Tous les arbustes plantés sont indigènes.

Le service des Espaces Verts a créé un jardin des senteurs (vingt sortes de plantes condimentaires) afin de répondre à une demande pédagogique, au complexe scolaire de Bois-Murat. Chaque plante a été étiquetée.

Le petit jardin botanique qui se situe dans le nouveau cimetière s'est enrichi d'un nouvel aménagement avec des plantes aquatiques.

En 2017 de nouveaux hôtels à insectes ont été construits et disposés sur le territoire palinzard qui en compte désormais treize.

Le secteur des Espaces Verts assure toujours, les enterrements et l'entretien des cimetières.

---

## ENLEVEMENT ET ELIMINATION DES DECHETS

En 2017 les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux éco-points, ont été les suivantes:

- ordures ménagères: 1'208.40 tonnes (1'052.55 tonnes en 2016),
- déchets divers de voirie: 171.10 tonnes (530.87 tonnes en 2016),
- verre: 167.00 tonnes (224.02 tonnes en 2016),
- papier: 389.99 tonnes (338.76 tonnes en 2016),
- déchets compostables: 505.93 tonnes (490.90 tonnes en 2016).

La nouvelle déchèterie, a ouvert le 4 janvier 2017. Elle accueille les ménages et entreprises palinzards ainsi que les ménages de la zone foraine de Lausanne, Les Râpes (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc).

En 2017, 40'891 passages ont été enregistrés à la déchèterie dont environ 2'300 Lausannois (contre 32'446 en 2016). Nous pouvons donc considérer que la fréquentation a nettement augmenté par rapport à l'année 2016 (+19%).

Pour l'apport de grandes quantités de déchets végétaux, un box aménagé à la compostière de la Coulette est accessible aux habitants d'Epalinges 7j/7 et 24h/24.

Le taux de recyclage en 2017 de 64.45% est légèrement supérieur à celui obtenu en 2016 de 62.90%.

## ECOPOINTS

Depuis le 9 janvier 2017, les déchets (papier-carton, plastiques et PET) ne sont plus récupérés aux écopoints. Ces déchets doivent donc être évacués en priorité respectivement en porte à porte et ramenés dans les commerces pour les flaconnages et PET. Les plastiques souples et alimentaires ne sont pas recyclables et doivent être éliminés avec les ordures ménagères en sacs taxés.

Suite à la modification des écopoints, une surveillance a été mise en place début 2017. Avec les contrôles effectués par nos employés, cela a permis de dénoncer une quarantaine de cas en 2017. Constatant une augmentation du nombre d'incivilités sur la fin d'année, la Municipalité a décidé de réintroduire une surveillance de certains emplacements.

## TAUX DE RECYCLAGE 2017

	Déchets compostables	Papier carton	Verres	Métaux	Bois	Textiles	App. électroniques/ électro-ménagers	Plastiques	PET	Divers
Déchèterie*	715.75	223.72	125.55	114.55	195.84	34.61	44.49	65.41	15.32	10.00
Commune	689.20	389.99	167.00	7.01	19.51	38.39				
<b>Total (en t)</b>	<b>1'404.95</b>	<b>613.71</b>	<b>292.55</b>	<b>121.56</b>	<b>215.35</b>	<b>73.00</b>	<b>44.49</b>	<b>65.41</b>	<b>15.32</b>	<b>10.00</b>

Total général des déchets recyclés: 2'856.34 tonnes

Ordures ménagères et de voirie (incinérables): 1'379.50 tonnes

Déchets encombrants (incinérables): 196.04 tonnes

**Total des déchets: 4'431.88 tonnes**

Taux de recyclage:  $\frac{2'856.35}{4'431.88}$  **64.45%**

## COLLECTEURS, EPURATION

Le Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE), approuvé par le Département de la sécurité et de l'environnement (DES), le 28 septembre 2010, et présenté au Conseil communal le même jour, nous impose de prendre les dispositions nécessaires pour assumer le financement, à long terme, de l'évacuation et de l'épuration des eaux, conformément au principe de causalité défini par la législation fédérale sur la protection des eaux (LEaux, art. 60a).

A cet effet, la Municipalité a mandaté le bureau BBHN pour réaliser des projections et prévoir un système de taxation qui garantisse à la Commune de pouvoir financer la construction des futurs collecteurs, le remplacement des anciens et l'entretien de tout le réseau au moyen du compte affecté à l'évacuation des eaux usées, comme la loi nous l'impose. Cette étude a abouti et la Municipalité présentera le nouveau règlement sur l'évacuation des eaux au Conseil communal courant 2018.

Il est rappelé ici que le PGEE est un instrument évolutif; le cadastre des canalisations et les rapports d'état doivent être remis à jour selon les besoins, et la planification réadaptée en conséquence, en particulier lors d'une future extension des zones à bâtir (révision du PGA). Si le concept d'évacuation des eaux devait être revu de manière significative à l'avenir, il y aurait lieu de faire réapprouver le PGEE par l'autorité cantonale.

Une partie des travaux sur collecteurs étant situés hors emprise du projet de requalification de la Route de Berne et devant être réalisé au préalable, ils ont fait l'objet d'une demande de crédit de construction au Conseil communal de CHF 1'190'000.-- (préavis n° 5/2017), accordée par celui-ci le 4 avril 2017.

La majorité du tronçon sur le Grand Chemin a été réalisée en 2017. De même, une partie des travaux sur le Ch. de l'Arzillier (traversée sur le Ch. des Croisettes) ont été exécutés en coordination avec le renforcement routier du même axe.

Le solde des travaux sur le Grand-Chemin, le Ch. de l'Arzillier et le Ch. du Giziaux s'effectuera en 2018.

### La STEP...ne s'arrête jamais...

Les précipitations annuelles cumulées ont atteint 1'375 mm, en augmentation de 43% par rapport aux 962 mm de 2015. Les précipitations 2016 sont supérieures à la pluviométrie moyenne attendue dans la région lausannoise, soit de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les volumes d'eaux usées déversées en entrée de STEP sont en forte augmentation à 3'143'860 m<sup>3</sup> en 2016 (507'784 m<sup>3</sup> en 2015). Hormis une pluviométrie à la hausse, cet accroissement du déversement en entrée s'explique par la mise en service, début septembre, des prétraitements provisoires, dont la capacité maximale est passée de 8,5 m<sup>3</sup>/s sur les anciens prétraitements, à 1,6 m<sup>3</sup>/s aujourd'hui. Cette installation sera, à terme, remplacée par les prétraitements définitifs, dont les fondations sont actuellement en construction. Ainsi, ce sont 7.2% des eaux parvenues à Vidy qui n'ont pas pu être acheminées aux prétraitements (1,5% en 2015). Cela dit, les eaux déversées du canal de Renens sont passées par un dégrilleur d'orage en entrée de STEP (maillage de 6 mm), avant de rejoindre l'exutoire en direction du lac. Le deuxième dégrilleur d'orage (côté Lausanne) sera installé et mis en service au cours du premier semestre de 2017.

Cette perte provisoire de capacité de traitement a fait l'objet d'une autorisation cantonale.

Les précipitations importantes entraînent une plus grande dilution des eaux usées, avec pour conséquence un nombre d'équivalents-habitants (EH) calculé en baisse à 218'457 EH (245'531 EH en 2015). Cette unité de mesure, permettant d'évaluer la capacité de traitement de la STEP en se basant sur la quantité de pollution émise par personne et par jour, se trouve depuis quelques années proches du nombre d'habitant effectivement raccordés.

Quant à la population raccordée à la STEP, elle ne cesse d'augmenter, passant de 231'729 habitants en 2015 à 235'359 en 2016.

La nouvelle STEP de Lausanne est en cours de construction. Elle permettra d'éliminer les micropolluants.

---

## COURS D'EAU

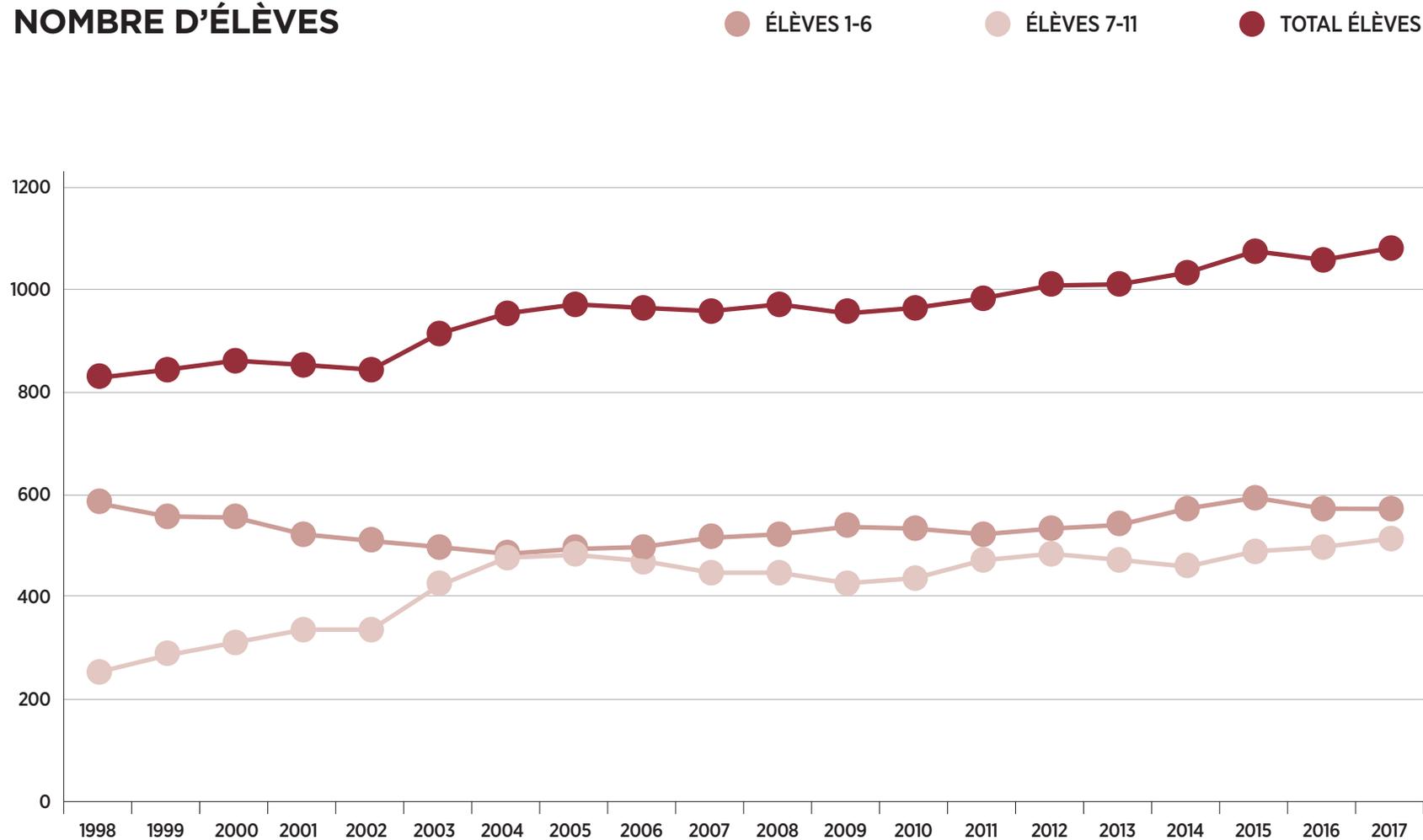
Actuellement, selon les directives cantonales, les communes sont toujours responsables de l'entretien des cours d'eau non corrigés.

Suite aux fortes pluies de l'automne 2016, le ruisseau du Vaugueny a débordé au niveau de la route d'accès à la propriété d'un habitant d'Epalinges. Une étude pour le réaménagement de ce cours d'eau a été lancée fin 2017. Elle a mis à jour un sous-dimensionnement hydraulique du passage sous voie ainsi que des problèmes de stabilité des berges. Elle devrait être finalisée en début 2018, et une demande de crédit de construction sera faite au Conseil communal courant 2018.

Afin d'améliorer la qualité des cours d'eau, les contrôles de conformité au niveau des parcelles seront renforcés afin de détecter les mauvais branchements réalisés dans le passé (eaux usées dans les eaux claires). Par ailleurs, la suppression progressive du réseau unitaire et des déversoirs d'orage dans la commune améliorera la situation lors des fortes pluies qui engendrent des déversements dans les cours d'eau.

**ÉCOLES**

## NOMBRE D'ÉLÈVES



---

## CORPS ENSEIGNANT

### Composition au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Aux degrés 1-6, l'établissement compte 54 maîtresses et maîtres dont 15 maîtresses à plein temps.

Aux degrés 7-11, 49 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 20 à plein temps, partagent leur enseignement dans les degrés 7-8 et dans les voies générale et pré-gymnasiale.

6 maîtresses et maîtres spécialistes, dont 4 à plein temps, enseignent à la fois à des élèves 1-6 et 7-11.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le total des enseignants s'élève à 109 pour tout l'établissement.

### Composition au 1<sup>er</sup> août 2017

Dans les degrés 1 à 6, l'établissement compte 52 maîtresses et maîtres dont 15 maîtresses à plein temps.

Dans les degrés 7 à 11, 49 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 20 à plein temps.

9 maîtresses et maîtres spécialistes, dont 5 à plein temps enseignent à la fois à des élèves des degrés 1 à 6 et des degrés 7 à 11.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> août 2017, le total des enseignants s'élève à 110 pour tout l'établissement.

---

## PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le groupe de la prévention routière de la gendarmerie vaudoise a visité, en mars 2017, toutes les classes de l'établissement. Les thèmes suivants ont été abordés:

- 1-2P: Piéton, véhicules, jeux, définitions, bus scolaire;
- 3-4P: Piéton, véhicules, jeux, dangers de la circulation;
- 5-6P: Equipement des cycles, signaux, bases circulation, ceinture;
- 7-8P: Le cycliste, règles de circulation, signaux, priorités, préselections, angle mort;
- 9<sup>e</sup>: Le cycliste, règles de la circulation, signaux, priorités, présélections;
- 10<sup>e</sup>: Causes et conséquences des accidents, permis de conduire;
- 11<sup>e</sup>: Film: «Anastase», débat

---

## PRÉVENTION INCIVILITÉS

La gendarmerie est passée dans toutes les classes de 8<sup>e</sup> en juin 2017 pour traiter de la délinquance juvénile.

---

## INFO-ENERGIE ET GEDREL

Durant l'année scolaire, les classes de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et DEP ont bénéficié de diverses informations et préventions concernant les énergies et le tri des déchets.

---

## SANTÉ SCOLAIRE

### Service de santé scolaire

Champ d'activité de l'infirmière scolaire concernant la santé globale des enfants et des adolescents à l'école :

Son activité se partage entre différentes tâches, comme par exemple les consultations, les entretiens avec les familles, les vaccinations, les dépistages de la vue sur demande, les premiers soins, les suivis de santé qui nécessitent un protocole à l'école (BSP), les réseaux interdisciplinaires pour des situations d'élèves particulières.

Elle assure également les soins dans les situations d'urgence et/ou critiques (premiers secours, situations de détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap...).

Dans le cadre de son rôle de promotion et prévention de la santé, elle élabore et met en place, en collaboration avec l'équipe PSPS de l'établissement, des projets de promotion et de prévention de la santé auprès des élèves.

De manière générale, l'infirmière est à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien et une orientation.

---

## SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE ET LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Les spécialistes collaborent avec les membres du corps enseignant et médical lors d'entretiens, en participant aussi à des réseaux et à des réunions pluridisciplinaires : « Réseau santé », Grappe, groupe prévention, cellule de crise, etc.

Cette année, les logopédistes d'Epalinges ont poursuivi la collaboration avec les enseignants avec le projet de réflexion autour des élèves étant scolarisés en 1-2P et les difficultés langagières. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la prévention et du partage autour des difficultés de langage des jeunes enfants.

---

## ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Le rôle de la psychologue conseillère en orientation est d'accompagner les élèves qui le souhaitent dans leurs démarches d'élaboration et de réalisation d'un projet scolaire et/ou professionnel. Le travail d'orientation s'effectue principalement avec les élèves de 10ème et 11ème année ou en âge de quitter l'école.

## REFECTOIRE SCOLAIRE

A ce jour, 306 élèves sont inscrits au réfectoire, dont quatre-vingt en occasionnels. Dans ces derniers, la moitié vient très régulièrement différents jours de la semaine, selon les horaires des parents ou les appuis scolaires. En moyenne, 138 repas sont servis le lundi, 166 le mardi, 138 le jeudi et 135 le vendredi pour les élèves inscrits en fixe. A ces chiffres, il convient d'ajouter les animateurs, les élèves ayant oublié de s'inscrire et enlever les excusés.

Cette année, 20 à 25 enfants de la Trottinette ainsi qu'une dizaine de la Courte Echelle sont présents quotidiennement, Les pique-niqueurs sont environ une cinquantaine par semaine, soit une quinzaine par jour.

### Statistiques

Période	Nbre de repas	Moyenne/j	Nbre de jours
Janvier/juillet	10'874	129,45	84
Août/décembre	8857	140,58	63
<b>TOTAUX</b>	<b>19'731</b>	<b>134,22</b>	<b>147</b>

2039 repas de plus que l'année précédente ont été servis, soit une augmentation d'environ 10%.

## BIBLIOTHEQUE

Durant l'année 2017, la bibliothèque a enregistré:

- 875 lecteurs actifs, dont 218 nouveaux inscrits
- 529 enfants dont 134 nouveaux inscrits
- 62 adolescents dont 10 nouveaux inscrits
- 205 adultes dont 74 nouveaux inscrits
- 79 sont des collectivités, comme les classes d'Epalinges et les structures d'accueil des enfants.



Le service des prêts, a enregistré 35'501 documents empruntés répartis de la manière suivante:

- Les plus empruntés sont les BD et les mangas 8'705 prêts
- Documentaires (genres et sections confondus) 7'142 prêts
- Suivi des albums illustrés pour les enfants 6'502 prêts
- Romans (genres et sections confondus) 6'239 prêts
- Périodiques 5'620 prêts
- Films sur DVD 1'293 prêts

La bibliothèque possède actuellement 18'853 documents:

- En plus grand nombre, les romans 5'666 exemplaires
- Suivi des BD et mangas 2'909 exemplaires
- Albums illustrés pour les enfants 1'768 exemplaires
- Premières lectures 1'429 exemplaires
- Documentaires 4'028 exemplaires
- Films en DVD 317 exemplaires
- Périodiques 1'056 fascicules
- Autres médias 1'680 exemplaires
- (livres-cd, livres-audio, jeux, livres en allemand et anglais, etc.)

875 documents ont été supprimés.

Au total 1'412 nouveaux documents ont été acquis;

- 1'022 pour la section jeunesse (dont 135 payés par l'école)
- 390 pour la section adulte

Parmi lesquels:

- 147 BD et mangas
- 90 films sur DVD
- 32 autres médias (Livres CD, jeux, etc.).

La bibliothèque est abonnée à 24 titres de magazines,;

- 17 dans la section jeunesse
- 7 dans la section adulte.

Durant l'année 2017, les élèves et les enseignants ont emprunté lors des visites de classe 4'100 documents, contre 4'490 en 2016. Soit une baisse de 8.7%.

Les animations «tout public» proposées sont bien fréquentées. Le «Samedi des bibliothèques vaudoises», sur le thème «Le jeu des 7 familles» a été organisé en collaboration avec la Ludothèque d'Epalinges. La «Nuit des contes» dont le thème était «Courage» a été organisé par l'association «L'oreille qui parle»

Pour les animations enfants, l'association «Chouette, bébé lit» a permis l'éveil des plus petits à la parole et à l'écoute, à raison de huit moments; cinq séances de contes s'adressant aux enfants scolarisés ont réuni de nombreux enfants.

Les animations adultes ont permis d'accueillir cinq rencontres autour de lectures classiques, faites par le comédien-lecteur, Vincent David. Quatre rencontres avec des écrivains ont été organisées dans le cadre des «Lundis littéraires» animés par Michel Layaz, dont une pour son propre ouvrage.

En outre, la Bibliothèque a fêté ses 40 ans d'activité à l'occasion d'une belle manifestation organisée le 26 octobre.

**CULTES**

Les communes de Lausanne, Savigny et Epalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Etienne, sise à la route d'Oron. Font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des communes :

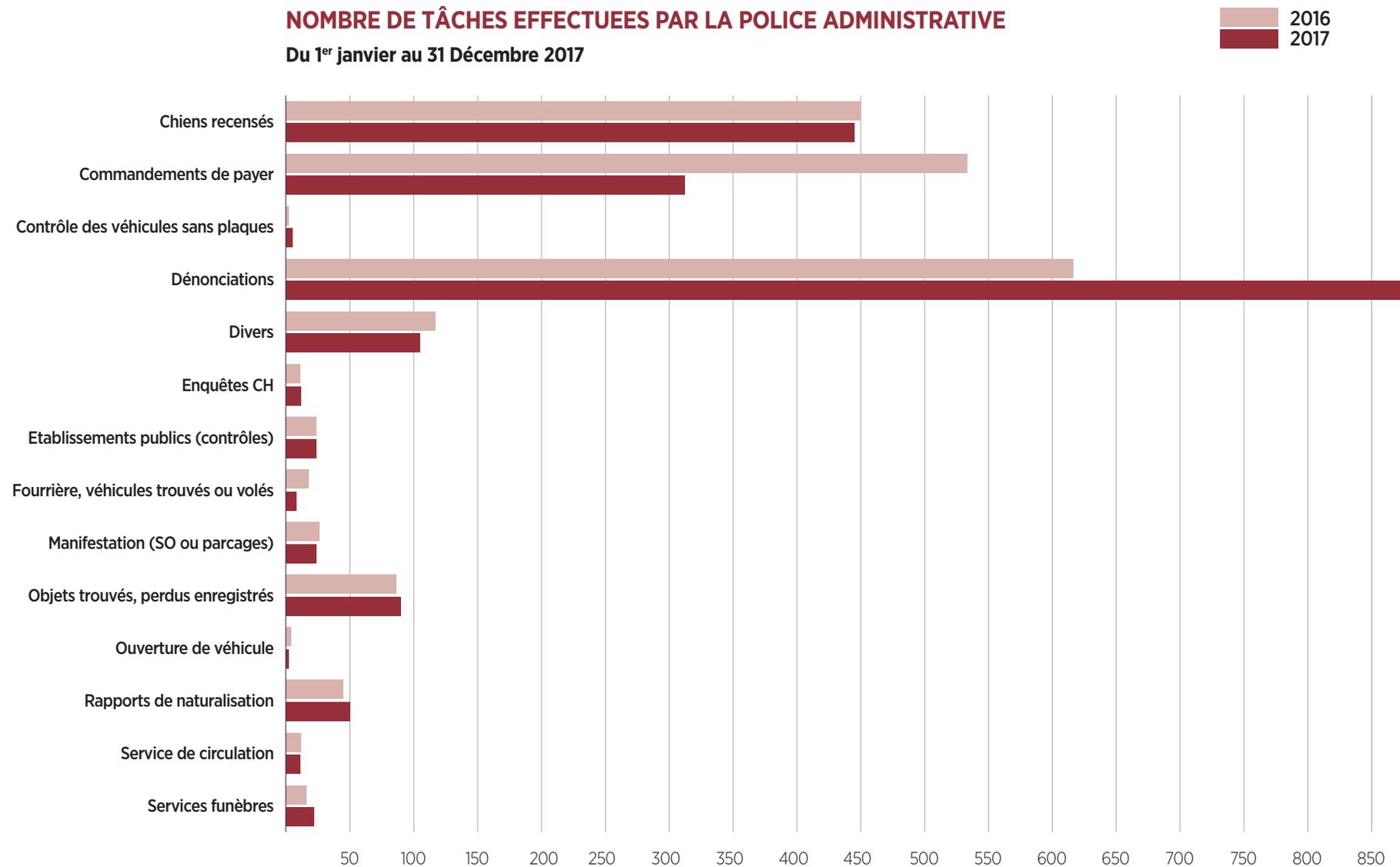
- Les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse;
- La fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse;
- Les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités.

La convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) prévoit, à l'instar de termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Seules les communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires d'un montant de CHF 30'000.00.



**SÉCURITÉ PUBLIQUE  
& POLICE ADMINISTRATIVE**

Le service est constitué de quatre personnes, soit un responsable M. Yves Glayre, deux ASP MM. Philippe Boichat et Marcel Waelchli et d'une secrétaire-réceptionniste à 90% Mme Véronique Faivre Gamba. Sa présence permet, notamment, aux ASP d'être plus présents à l'extérieur.



Au niveau de la Police cantonale vaudoise, qui s'occupe des interventions dites de «Police secours», Epalinges dépend du CGM (Centre de Gendarmerie Mobile) Région Centre de la Blécherette. Ce centre d'intervention est occupé par des UGM (Unités de Gendarmerie Mobile).

Pour la police de proximité, notre commune dépend du poste du Mont-sur-Lausanne, sous la direction de son chef, l'adj Olivier Duperrex. Pour les problèmes liés à la Police de proximité c'est le sgt Christian Lovis qui est le référent pour Epalinges. Il est surtout sollicité lorsque des problèmes récurrents ou sériels sont identifiés dans la commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente et les contacts sont hebdomadaires.

Pour le suivi des interventions, MM Alain Monod, municipal de police, et Yves Glayre, responsable de la Police administrative, participent à un rapport mensuel, en compagnie du Chef du poste du Mont ou de son remplaçant le sgtm Stéphane Oulevey.

Pour mémoire, dès fin mars 2016, le fourgon du poste mobile No 1, est stationné dans un local de la voirie au Bois-de-la-Chapelle et son personnel prend son service dans les locaux de la Police administrative.

En contrepartie, le poste de Gendarmerie mobile No 1 occupe une permanence fixe, le jeudi après-midi, entre 14h00 et 18h00, dans les locaux jouxtant ceux du service de la Police administrative. Il est donc possible d'y déposer une plainte, demander des renseignements ou signaler toute information utile au travail de la police.

Signalons qu'un véhicule a dû être remplacé suite à un accident, par un véhicule de même type.

---

## PATROUILLES - PREVENTION

A part les diverses interventions qui nous sont transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, notre service effectue en moyenne deux patrouilles préventives journalières, au volant de notre véhicule de service. Durant les beaux jours, le personnel se déplace également en patrouille à scooter ou à vélo.

Dans la journée, des points fixes sont effectués près des points sensibles de notre commune, notamment pour de la prévention, et parfois également pour de la répression, irrégulièrement selon les circonstances ou lorsqu'on nous signale des abus manifestes à certains endroits.

---

## AMENDES D'ORDRE - ORDONNANCES PENALES

En 2017, la police administrative a notifié 896 amendes d'ordre (857 en 2016) pour un montant total de CHF 47'252.- (CHF 43'700.- en 2016), dont 41, qui n'ont pas été réglées dans les temps, ont été converties en Ordonnances pénales. Des contrôles ciblés ont été faits. Une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi de près par le dépassement du temps de parcage, quand bien même, à Epalinges, toutes les zones de stationnement sont gratuites. Il suffit pour cela d'apposer son disque et de respecter le temps de parcage dévolu à la zone où l'on stationne.

En 2017, la Commission de Police a traité 616 dénonciations, (324 en 2014) ayant généré 541 Ordonnances pénales. La répartition et provenance de ces dénonciations se présente de la manière suivante:

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés	669 (505)
Dénonciations par le Bureau du Contrôle des habitants	25 (5)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP	94 (12)
Dénonciations par la Police administrative (Amende d'ordre non réglées)	41 (66)
Dénonciations pour infraction sur la Loi sur les déchets	34
Diverses	7 (9)

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de CHF. 114'851.35 (59'064.37)

A part les dénonciations pour des amendes d'ordre non-réglées, cette augmentation massive des recettes est due à une recrudescence des dénonciations des gérances pour les défenses sur le domaine privé. Les contraventions au Règlement général de police (RGP) ont également subi une augmentation significative, du fait que le personnel de la Gendarmerie vaudoise dénonce désormais systématiquement les infractions pour tapage nocturne.

## NATURALISATIONS

La Police administrative a procédé à la rédaction de 50 rapports de naturalisation en 2017.

Début 2017, le Police administrative a repris l'entier du processus des demandes de naturalisation. Auparavant, c'était le Greffe municipal qui collectait les différentes pièces nécessaires au dépôt d'une demande de naturalisation. Ensuite, une fois l'émolument payé auprès de la Bourse communale, ce dossier était transmis à notre service pour l'établissement du rapport d'enquête.

Pour rappel, une nouvelle loi sur la naturalisation entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Dès lors, le service a fait l'objet d'une recrudescence de demandes et de dépôts de dossiers de naturalisation lors du dernier trimestre 2017. Il s'agit des habitants qui profitent de l'opportunité de se faire naturaliser sous l'ancien régime, pour autant que leur dossier complet puisse être déposé avant la fin de l'année. Tout a été entrepris afin de leur faciliter la tâche jusqu'au 30 décembre 2017. Au total, ce n'est pas moins de 40 dossiers de naturalisation qui ont été déposés à notre office lors du dernier trimestre 2017, soit, en moyenne, autant que pour une année civile normale.

## PATROUILLEURS SCOLAIRES

8 patrouilleurs/euses scolaires, dont une remplaçante, assurent la sécurité des écoliers, soit 5 aux Croisettes et 3 au Village. Les horaires, contraignants étant donné les plages courtes et répétitives (4 fois par jour), sont établis une fois par année en présence des intéressés(es). Nous les rencontrons régulièrement afin de faire le point par rapport aux absences ou aux remplacements à mettre en place. Au cas où personne ne peut assurer la patrouille, c'est notre service qui pallie l'absence des patrouilleurs. En 2017,

une patrouilleuse partant s'établir à l'étranger, nous avons pu la remplacer par une autre dame qui s'était annoncée spontanément. Force est tout de même de constater la difficulté de recruter.

---

## INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar S.A. (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des Inhumations a enregistré 111 décès (93 en 2015). Sur ce nombre, 33 corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Epalinges (35) dont 16 venant d'autres communes (14). En outre, les cendres de 7 personnes ont été versées au Jardin du Souvenir (22) et les cendres de 4 personnes ont été placées au Colombarium (6).

49 personnes décédées à Epalinges ont été inhumées dans une autre commune (35). La plupart provenant de Sylvana, 44 décès en 2017 et de l'EMS «La Girarde» 13 décès en 2017.

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires où trois concessions ont été accordées en 2017.

---

## CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIERE

Le personnel de la Police a assisté à de nombreux rendez-vous de chantier sur le réseau routier palinzard.

La Police administrative a installé une trentaine de signaux routiers. La signalisation routière de la Commune d'Epalinges est aux normes de l'OFROU. Pour rappel, une signalisation correcte permet de dégager la responsabilité de la commune en cas d'accident.

D'autre part, une partie de la signalisation horizontale (marquage) partiellement usée par le temps a été refaite ou complétée sur le territoire communal.

A la fin de l'été 2017, le rapport final du Bureau Transitec Ingénieurs nous a été transmis. Pour rappel, il s'agit de la mise en œuvre deux zones 30 km/h dans les quartiers de l'Eglise et des Tuileries. M. Yves Glayre a été chargé de piloter cette démarche. Le dossier est parti au canton qui a commencé à se pencher sur le dossier. C'est le 21 décembre 2017 que la Sous-commission des limitations de vitesse (SCLV) s'est réunie à Epalinges avec des représentants de la Municipalité. Elle rendra son rapport à son instance supérieure en 2018, affaire à suivre. On peut néanmoins supposer, selon les premiers entretiens, que nous allons vers une approbation et une mise en place de ces zones dans les prochains mois.

Au mois de juillet 2017, la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) a publié la mise à l'enquête publique définitive de la mise en sens unique des chemins du Ruisseau-Martin et du chemin de la Laiterie. N'ayant suscité aucune opposition, cette mesure est donc définitive et officielle. Des travaux seront donc entrepris en 2018 afin de remplacer par les ouvrages provisoires par du définitif, ainsi que le marquage ad hoc.

L'attribution des numéros d'immeuble s'est poursuivie partout où cela s'est avéré nécessaire, notamment aux endroits où de nouvelles constructions ont vu le jour. L'attribution de ces numéros se fait en étroite collaboration avec le Service technique et a fait l'objet de trois publications aux services concernés en 2017.

## PREVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS DU BATIMENT ET DU GENIE CIVIL

Le responsable de la Police administrative, M. Yves Glayre, s'est occupé de contrôler les divers chantiers à Epalinges, Il a suivi deux cours au sein du Groupement Romand de Prévention des Accidents (GRPA), au printemps et en automne. La collaboration avec M. Gilbert Métrailler, représentant régional de la SUVA, se poursuit et permet de perfectionner nos connaissances dans ce secteur si pointu et riche en réglementations. En 2017, 6 journées d'inspections se sont déroulées en parfaite coordination avec lui et 20 chantiers contrôlés. Lors de ces journées, il n'a pas été nécessaire de procéder à des arrêts de travaux, mais diverses mesures ont été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés. Dans six cas, des courriers ont été adressés aux entreprises afin de leur rappeler leur responsabilité ou leur intimer l'ordre de compléter les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité des ouvriers.

## PLAN CANICULE

En 2017, la police a traité quelque 75 courriers pour aviser nos aînés du Plan canicule.

Le service s'occupe de contacter nos aînés depuis 2011. Dès lors, toutes les personnes âgées de plus de 75 ans et vivant seules sont avisées de la possibilité d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur.

En 2017, le plan canicule n'a pas été déclenché.

## DIVERS

### Notifications

Le service a traité 321 commandements de payer (533 en 2016) dont 244 notifiés. Ces derniers arrivent à notre office lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste Suisse. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agira alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Pour 2017, ces notifications ont fait rentrer Fr. 10'980.- (244 X Fr.45.-) dans les caisses de la commune.

### Perte ou vol de d'objets

115 attestations pour perte ou vols de documents d'identités ont été établis, dont 62 pour des documents suisses et 53 pour des pièces d'identité étrangères.

### Bulletins d'hôtels

Chaque matin, lors de la patrouille matinale, notre service collecte les bulletins d'hôtels à l'Hôtel de l'Union. Cette tâche est effectuée par les services de police de notre canton, dans tous les établissements hôteliers qui doivent tenir ces bulletins en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement d'exécution de la LADB (Loi sur les Auberges et débits de boissons). Ces bulletins sont ensuite saisis (nom, prénom, date de naissance et date d'arrivée) pour être ensuite comparés aux différentes diffusions de personnes recherchées par la Police cantonale. En 2017, c'est quelque 1'100 bulletins qui ont été récoltés et traités.

**Elagage des haies**

Le contrôle de la taille des haies a engendré 18 courriers de la part du Service. Sur ce nombre, la majorité des personnes ont satisfait aux exigences. A noter qu'une procédure engagée contre un propriétaire récalcitrant a trouvé son épilogue par une entente entre les deux parties.

**Contrôle de la qualité sanitaire des eaux de la piscine de Bois-Murat**

Le contrôle des eaux de la piscine du Collège de Bois-Murat instauré il y a plusieurs dizaines d'années, consiste au prélèvement d'échantillons des eaux de la piscine communale à destination du Laboratoire cantonal, par des fonctionnaires assermentés, en l'occurrence, à l'époque, par le personnel de la Police communale. Dès lors, c'est M. Philippe Boichat qui procède une fois par mois auxdits prélèvements et qui les transmet au laboratoire du Service d'hygiène situé sur le site du CLE (Centre de Laboratoire d'Epalinges) au chemin des Boveresses 155. Les résultats nous sont ensuite communiqués par retour de courrier. En 2017, tous les contrôles se sont révélés négatifs.

**Expulsion**

Sous l'impulsion de la Justice de Paix, la police administrative a assisté à 4 expulsions en 2017. Parmi celles-ci, un appartement étant vide, il n'a pas été nécessaire de déplacer les affaires et le mobilier de cette personne au garde-meuble communal.

**Recensement des chiens**

Au registre communal des chiens, le Service a procédé à 183 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 445 chiens.

**Autres actes**

On note des interventions à 5 reprises pour faire enlever des voitures hors d'usage (2). 89 objets trouvés (86) et 30 (29) perdus ont été enregistrés et 50 restitués (54).

---

## SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS

**Principales tâches**

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que des révisions réglementaires

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités environnantes.

### Evénements marquants

Par arrêt du 4 mai, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a partiellement admis la requête de la société Uber contre la révision partielle de la réglementation sur le service des taxis (RIT), suite à un arrêt du Tribunal fédéral du 16 octobre 2016 octroyant à Uber la qualité pour agir. Néanmoins, la Cour a estimé que l'activité déployée par Uber s'apparente à celle d'un central d'appel et est soumise à autorisation.

Le 19 mai, le Département de l'économie, de l'innovation et du sport du canton de Vaud a présenté un avant-projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ce projet vise à harmoniser les conditions d'exercice des taxis et à réguler l'accès à la profession de chauffeur, suite, notamment, à l'arrivée de la société Uber.

Le Comité de direction a répondu à cette consultation le 21 août, après avoir organisé, le 17 août, des Assises du taxi, auxquelles étaient conviés le Conseil intercommunal, les diverses composantes de la profession et leurs principaux partenaires, ainsi que d'autres acteurs concernés.

Parallèlement, et par arrêt du 1<sup>er</sup> septembre, le Tribunal fédéral a partiellement admis le recours du Groupement des indépendants à l'encontre des nouvelles dispositions du RIT. Il a estimé que les autorisations d'exploitation avec usage du domaine public sont des concessions soumises à l'art. 2 al.7 de la Loi fédérale sur le marché intérieur qui prévoit que leur attribution doit être soumise à un appel d'offre. Un nouveau règlement d'attribution des concessions sera soumis dès lors début 2018 au Conseil intercommunal.

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> novembre, ce même conseil a octroyé au Comité de direction une délégation de compétence lui permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur. Le but visé est de mettre un terme à

l'activité UberPop au profit d'Uber, activité exercée par des chauffeurs professionnels. Ainsi, en date du 18 novembre, au travers d'une interview de son responsable, la société Uber a annoncé la suppression d'UberPop au 1<sup>er</sup> mars 2018.

Par ailleurs, les contrôles de police, notamment onze nocturnes, se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 238 (164 en 2016). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées (363 en 2016), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop.

### Concessions / Autorisations

162 personnes ou compagnies possèdent une concession ceci pour 250 places de stationnement.

### Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'072'279 courses, contre 1'147'067 en 2016 (-6.52%).

### Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2016).

# CONTRÔLE DES HABITANTS

---

## CONTROLE DES HABITANTS

### Application informatique

Le programme informatique NEST récemment mis en exploitation souffre encore de quelques ajustements notamment en ce qui concerne les statistiques, entre autre. Le fournisseur est interpellé avec insistance pour résoudre ces questions.

### Mouvement de la population

En ce qui concerne le mouvement de la population, on enregistre une sensible augmentation des mutations à savoir naissance, arrivée, décès, départ, mariage etc.

Le nombre d'habitants est relativement stable (voir ci-après) mais le nombre de mutation augmente, surtout parmi les étudiants de l'EHL. Ces derniers arrivent en septembre, puis repartent en février en stage pour 6 mois. D'autres arrivent en février puis repartent à leur tour en août. Ceci engendre un nombre considérable de mutation pour les permis.

Au 31 décembre 2017, Epalinges comptait 9'413 habitants contre 9'432 une année auparavant. La répartition était la suivante 4'027 femmes (3'908), 3'563 hommes (3'464), 882 filles (1'003), 941 garçons (1'075).

Quant à la population suisse, cette dernière est quasi identique, au nombre de 6'569 (6'533) ou 69.65% (69,26%).

**FEU**

## Prévention

Le dispositif d'accès aux immeubles collectifs (tube à clé) a atteint un bon niveau de couverture. Son extension se fait sur la base des mises à l'enquête grâce à une collaboration dynamique avec le bureau technique. L'intégration de ce dispositif à un règlement communal serait nécessaire pour arriver à une couverture complète des immeubles à Epalinges.

L'ensemble des bâtiments scolaires de plus d'un étage dispose maintenant d'un concept d'évacuation. Le personnel et les enfants sont formés sur la base d'exercices en début d'année pour former les nouveaux élèves. Les nouveaux collaborateurs sont formés en continu par le responsable évacuation des Ecoles d'Epalinges. Cette année, l'analyse des possibilités d'intervention au Collège du Village a mobilisé des moyens importants dont l'appui du Service de Protection et de Sauvetage de Lausanne au travers de la Police du Feu et d'Officiers EM du SDIS. La direction de l'établissement scolaire a pris des décisions afin d'adapter l'utilisation des locaux aux éléments observés. En raison de la complexité constructive de cet ancien bâtiment, l'analyse d'un bureau de sécurité incendie serait nécessaire. Le concept a été testé par un exercice surprise en décembre 2017. Le concept des écoles sera étendu aux collèges du Chaugand et du Grand-Chemin en 2018.

Les structures de l'AAEE ont suivi des formations évacuations grâce à l'investissement de la responsable des concepts d'évacuation. Comme dans les écoles, cette centralisation démontre son intérêt en termes de cohérence et de pertinence. Un gros travail a été effectué pour assurer l'évacuation des enfants qui ne marchent pas encore au Jars'din. D'autre part, des travaux entrepris par la Commune pour la Pépinière ont permis de créer une issue de secours nécessaire à la nurserie afin d'évacuer les bébés. Le concept de la Pépinière sera mis en application dans le courant 2018.

Dans le domaine des évacuations, le rôle des pompiers d'Epalinges est d'articuler les concepts avec les besoins en cas d'intervention. Il s'agit aussi d'atteindre un bon niveau de cohérence entre les concepts d'évacuation de l'AAEE et ceux des Ecoles d'Epalinges. Cette harmonie assure la coopération des professionnels dans les bâtiments mixtes en cas de sinistre. De plus, les enfants reçoivent toujours les mêmes directives. 13 exercices et formations ont été réalisés. Un exercice a mobilisé une équipe d'intervention de pompier d'Epalinges. Il est à relever la bonne collaboration avec les services communaux pour leur mise en place.

## Manifestations

En 2017, avec le soutien du Greffe Municipal et du concierge, les pompiers d'Epalinges ont effectué 15 visites de manifestations à la Grande Salle. Ce mandat de la Municipalité vise à sensibiliser les organisateurs de manifestations à la prévention feu. Après 3 ans de prévention, 2018 verra l'application d'une procédure établie par le *Bureau Suisse pour la Sécurité Intégrale* (SBIS). Cette procédure établie sur mandat de la Municipalité, en collaboration avec le concierge de la Grande salle et les pompiers d'Epalinges, a été validée par la Municipalité. Elle facilitera le travail des locataires en terme de prévention incendie. Les pompiers d'Epalinges seront à disposition pour répondre aux éventuelles questions qui subsistent.

**PROTECTION**

**CIVILE**

**(PCI)**

## PRINCIPALES TÂCHES

- Garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- Organiser et diriger les cours de compétence communale
- Collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- Coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

### Evolution de l'effectif des professionnels

2012	2013	2014	2015	2016	2017
20	20	18	17	18	19

A la suite d'un départ à la retraite en cours d'année 2017, une nouvelle collaboratrice a été engagée au sein de l'office (partie administrative de l'ORPC) avec un taux d'activité de 0,8 EPT. D'autre part, ce même office a été renforcé par un 0,6 EPT, permettant ainsi un fonctionnement optimal. Cette mesure fait suite à l'analyse de la multiplicité des tâches dédiées à la gestion de 1300 astreints.

### Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2012	2013	2014	2015	2016	2017
1'035	1'112	1'188	1'270	1'250	1'393

## Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi).

9 services ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives totalisant 1049 jours de service. Il est à noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 250 jours de service pour les 20 km de Lausanne et 293 jours pour le Triathlon. Fin avril, une étape « contre la montre » du Tour de Romandie a demandé l'engagement de 187 astreints réalisant 230 jours de service. Notons encore l'organisation et l'accueil les 6-7 avril de l'assemblée générale de la Fédération Suisse de protection civile.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 10 reprises soit pour régler des problèmes techniques, soit pour conduire tout ou partie d'opérations importantes dont :

- L'appui des forces de police lors de la venue du président de la République Démocratique de Chine ;
- La mise en place d'une déviation de trafic dans le cadre d'un déclenchement du plan Delesta ;
- L'appui des forces de police lors de la venue du président de la République Française ;

La mise à disposition de matériel d'hébergement à l'ORPC d'Aigle, suite à un train immobilisé par les intempéries de décembre à Bex ;

Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 344 personnes, se traduisant par 705 jours de service.

Il faut ici relever l'opération la plus volumineuse réalisée à mi-janvier 2017 lors de la venue du Président de la Chine populaire où 268 personnes

de l'ORPC ont été engagées aux côtés d'autres organisations de protection civile en appui à la police municipale et à la gendarmerie. Ajoutons aussi la venue du Président français à la mi-juillet qui aura mobilisé 59 personnes.

### **Heures réalisées par les professionnels**

	2016	2017
Engagements au profit des collectivités	1'250	980
Engagements en situation d'urgence	330	333
<b>Total</b>	<b>1'580</b>	<b>1'251</b>

### **Collaborations (internes et externes)**

La collaboration s'est poursuivie avec le détachement du poste médical avancé (DPMA) concernant la formation des astreints dans le domaine des premiers secours ainsi que sur la connaissance du matériel de relevage et de transport de patients sur la place sinistrée. A ce sujet, la connaissance du matériel technique disponible dans le véhicule de soutien sanitaire (VSS) a fait partie intégrante de l'instruction.

La formation touchant le domaine atomique, biologique et chimique (ABC) a également été poursuivie en mettant l'effort principal sur la décontamination. Ici encore, la collaboration s'est avérée nécessaire et fructueuse entre le DPMA et les sapeurs-pompiers (SP).

### **Matériel et équipement**

Le SSCM a poursuivi l'équipement de la tenue PCi VD 15 pour les nouveaux astreints arrivants au terme de leur formation de base au centre cantonal (Gollion). D'autre part, le même équipement a pu être remis aux nouveaux incorporés FIR de l'ORPC Lausanne-District.

L'introduction du logiciel PISA se révèle peu adapté pour la gestion du matériel personnel et demande de ce fait une consécration accrue. Il est à relever que la confédération reconnaît cette lacune, mais n'envisage pas pour l'instant un développement permettant une gestion plus aisée.

Les constructions de protection civile n'étant pas conformes pour des locations auprès de tiers (normes AEAI), celles-ci n'ont plus été réalisées durant 2017 et ne le seront plus durant les années à venir. L'exception réside auprès de l'infrastructure de la Vallée-de-la-Jeunesse, laquelle est dédiée à l'accueil des sans abris durant la période hivernale. Cette construction a donc subi d'importants travaux afin d'être mise aux normes.

La construction de Coteau-Fleuri reste à disposition de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) en cas d'accueil futur pour des requérant. Il en va de même pour les ouvrages du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) et d'Epalinges (Ofréquaz), également précédemment occupés par l'EVAM.

D'importants travaux ont été réalisés dans les infrastructures des Bergières, de Grand-Vennes et de la Rouvraie, lesquelles sont âgées de plus de 40 ans. Ces travaux ont porté sur la mise aux normes selon les directives fédérales (OFPP) s'agissant de l'étanchéité des réservoirs d'eau potable, mais aussi de travaux de rénovation de peinture et d'échange de lits devenus obsolètes. Le groupe électrogène de la Rouvraie était prévu d'être échangé selon les déclarations de l'OFPP. Toutefois, celui-ci ne sera finalement que révisé, reportant cette démarche en 2018.

### **Contrôle périodique des abris**

Le nombre d'abris contrôlés pour 2017 s'élève à 284. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante:

- 256 abris jugés en ordre (90%);
- 28 abris comportant des défauts graves (10%);
- 0 abris désaffectés;

### Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 1er février à 13h30 par la centrale d'engagement et de télécommunications (CET) de la police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Trois sirènes n'ont pas fonctionné lors du premier cycle et cinq lors du déclenchement manuel. Actuellement 9 véhicules sont équipés d'un dispositif de transmission d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés pour les 8 parcours prédéfinis.

### Véhicules

Deux nouveaux véhicules à traction tout-terrain sont venus remplacer les anciens du type DEFENDER devenus obsolètes.

### Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur:

- la conduite au niveau de l'état-major par le biais d'un exercice de deux jours.
- La prise en charge et l'accompagnement auprès de personnes ayant un handicap;
- L'instruction dans le domaine sanitaire concernant l'approche du patient, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED);
- La formation par les cadres sanitaires auprès des compagnies d'assistance concernant l'application BLS-AED,
- le perfectionnement dans le domaine de l'analyse de la situation lors d'événements (suivi de la situation et de son évolution);
- la formation au niveau des compagnies appui au sujet du relevage ainsi

que de la petite noria (transport jusqu'au PMA);

- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier «DELESTA». A ce titre, les 4 instructeurs PCI ont été formés par la Gendarmerie Vaudoise;

### Jours de service

Désignation	2016	2017
Cours effectués dans le cadre communal	5'381	5'953

Il convient de souligner que le nombre de jours de service effectués en 2017 est en augmentation. Ce résultat s'explique notamment par la prestation fournie pour la venue du Président Xi Jinping.

### Engagement des volontaires et miliciens

Sur les 5'953 jours de service accomplis en 2017, 4'199 l'ont été pour la formation (cours de cadres et cours de répétition), 1'049 jours ont été effectués au profit des grandes manifestations sportives et 708 pour les engagements en situation d'urgence. L'organisation, qui comprend une structure en bataillon composée de huit compagnies, constitue un réservoir de 1'300 cadres et astreints miliciens. Relevons que toutes les prestations effectuées le sont majoritairement par cette structure de milice. 19 professionnels en assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétition destinés à maintenir le niveau opérationnel de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 70% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville, à l'appui aux collectivités ainsi qu'aux interventions en situation d'urgence.

**SÉCURITÉ**

**SOCIALE**

## ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE (ARAS) EST LAUSANNOIS-ORON-LAVAUUX

### Généralités

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre toujours 14 communes. Rappelons que celle d'Epalinges appartient toujours à notre champ de compétences. Elle est ainsi intégrée au découpage du district.

La conduite politique est assumée par un comité de Direction (7 membres) sous la conduite de Madame Muriel PRETI, Présidente, et conseillère municipale à Jorat-Mézières. Les autres membres sont: Mme Claire GLAUSER (Lutry), et MM. Christian BAYS (Oron), Jean-Marc CHEVALLAZ (Pully), Bernard PERRET (Forel Lavaux), Serge REICHEN (Paudex) et Pierre JOLLIET (Epalinges).

Les travaux du conseil intercommunal, qui se réunit au minimum deux fois par année (comptes et budget, notamment) sont placés sous la présidence de Mme Chantal DUPERTUIS (Belmont). La direction opérationnelle est toujours assurée par M. Alain PERRETEN, directeur.

Les missions sont toujours définies par les dispositions légales et les directives d'application. Nous noterons que l'année 2017 a vu l'entrée en vigueur du programme JAD et l'activité du médecin conseil.

A l'instar des années précédentes, la Commune d'Epalinges bénéficie d'une communication régulière, sur la statistique de situations suivies par le Centre social régional (CSR). Relevons que pour ce qui concerne Epalinges, ce sont 152 situations (durant l'année écoulée; 179 en 2016) qui ont été l'objet de versements de prestations du Revenu d'insertion (RI, aide sociale).

Des statistiques détaillées figurent en permanence dans le rapport de gestion de la RAS, tant pour les situations où une prestation financière a été délivrée, que pour les spécificités des bénéficiaires.

Pour ce qui concerne le volume et la nature des tâches déployées par l'Agence d'assurances sociales (AAS), il convient de se référer aux données précisées figurant dans le rapport relatif au secteur concerné (publication du rapport de gestion de la RAS à la fin du premier semestre adressé à la Municipalité et ainsi accessible à tous les conseillers communaux).

L'AAS située à Epalinges est strictement compétente pour sa population. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux, régionaux et les différentes institutions. Son rôle est éminemment apprécié, par les conseils précieux et les informations utiles donnés à la population.

Elle est naturellement fortement mise à contribution pour les demandes de subside à l'assurance-maladie.

L'Agence est conduite par Mme G. Crescenzo, préposée.

Ci-dessous, une vue statistique résumée des activités pour notre commune:

Emp	PCI	PSA	AF	Rentes	PC	PC Fam.	Rente-Pont	Total
315	158	346	223	933	240	31	10	2256

Les frais de fonctionnement relatifs aux agences d'assurances sociales de l'association RAS comprennent les salaires du personnel, les frais de mobilier et de matériel informatique, de même que tous les frais de bureau habituels. Ils tiennent compte aussi de la location des locaux nécessaires. La dépense totale est répartie entre les communes signataires sur la base du nombre d'habitants.

Suite au déplacement du bureau technique communal à la Maison Palinzarde, nous avons effectué le réaménagement du local sis au rez-de-chaussée de la Maison de commune, afin d'y accueillir le bureau de l'agence sociale.

La surface des nouveaux locaux étant inférieure à celle précédemment occupée (36m<sup>2</sup> contre 50m<sup>2</sup>), une nouvelle convention, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2013, a été passée avec la RAS, fixant à **CHF 6'372.00** le loyer annuel, charges incluses. Il est également perçu: un forfait de **CHF 400.00** pour la consommation électrique et des frais de conciergerie **CHF 800.00** (inclus produits de nettoyage). L'accès aux données informatiques du bureau du contrôle des habitants (registre des habitants) est accordé sans contrepartie financière.

---

## REGIMES SOCIAUX

Le système mis en place concernant la péréquation intercommunale ne permet pas aux communes de connaître le montant définitif leur incombant pour l'année précédente, avant l'été de l'année suivante.

Pour 2017, la participation provisoire payée par Epalinges au moment de la présente rédaction, se monte à **CHF 8'748'408.00** (CHF 7'833'821.00 en 2016).

De plus, le solde 2016 payé au Canton figure également dans les comptes 2017, à savoir **CHF 1'111'886.00** (CHF 542'261.00 payés pour 2015 en 2016). Le décompte final 2017 est attendu pour le mois de juillet 2018.

---

## ARAS EST LAUSANNOIS ORON-LAVAU

L'association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux a été constituée le 28 septembre 1998; son siège est à Pully, à l'avenue de Villardin.

Les dépenses de fonctionnement du Centre social régional (CSR) ont été intégralement couvertes par l'enveloppe cantonale accordée par la LOF (Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale).

La participation communale à la régionalisation des agences communales d'assurances sociales se monte à **CHF 116'304.85** (CHF 132'840.00 - solde 2016 de CHF 16'535.15), contre **CHF 110'559.65** en 2016 (CHF 134'350.00 - solde 2015 de CHF 23'790.35), ce qui représente une hausse de 5.20% par rapport à 2016.

## ACCUEIL DE L'ENFANCE

L'Association de l'Accueil de l'Enfance d'Epalinges assure des prestations auprès de 688 enfants, soit 70% des enfants de 0 à 10 ans.

### Accueil préscolaire : répartition et occupation des places

Structures	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	41	89.69%	97
Le Jars'din	100	81.86%	185
<b>TOTAL</b>	<b>140</b>	<b>84.01%</b>	<b>282</b>

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Par rapport à 2016, les structures préscolaires accueillent 5 enfants de plus. Une trentaine d'enfants de 0 à 18 mois sont actuellement en liste d'attente. Pour les autres catégories d'âge, l'AAEE est en mesure de répondre aux demandes des parents.

### Accueil parascolaire

Structures	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'élèves accueillis
La Trotinette	63	91.61%	108
La Courte-échelle	144	77.53%	194
La Marelle	72	85.56%	104
<b>TOTAL</b>	<b>279</b>	<b>82.78%</b>	<b>406</b>

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Par rapport à 2016, les structures parascolaires accueillent 34 enfants de plus.

Les structures parascolaires affichent pratiquement complet plus particulièrement pour la pause de midi. L'AAEE répond à la totalité des demandes, il n'y a pas de liste d'attente.

### Accueillantes en milieu familial (AMF)

Les 15 accueillantes en milieu familial accueillent 108 enfants, 53 préscolaire et 55 parascolaire.

**CONCLUSION**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous concluons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

**LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES**

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Oüi le rapport de la Commission de gestion,

**APPROUVE**

la gestion de l'exercice 2017 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité le 12 février 2018.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic:

Le Secrétaire a.i.:

Maurice Mischler

René Parrat

**Liste des abréviations**

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Epalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association Suisse des services des Sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CADEV	Centrale d'achats
CAJE	Centre d'animation des jeunes d'Epalinges
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Epalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Epalinges
CODIR	Comité directeur
COFIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie enfantine
DDP	Droit distinct permanent
DECS	Département de l'économie et du sport

DES	Département de la sécurité et de l'environnement
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIS	Département des institutions et de la sécurité
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information
DTE	Département du territoire et de l'environnement
EH	Equivalent-habitant
EMS	Etablissement médico-social
ETP	Equivalent Temps Plein
FEEDD	Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable
GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
MPGA	Modification du plan général d'affectation
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Service des affaires extérieures
OAJE	Organisme de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles

OFROU	Office fédéral des routes	SDE	Service de l'emploi
OIT	Service d'information sur le territoire	SDT	Service du développement territorial
PAC	Plan d'affectation cantonal	SEPS	Service de l'éducation sportive et du sport
PAE	Plan d'action énergie	SERAC	Service des affaires culturelles
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges	SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
PDCant	Plan directeur cantonal	SIL	Services industriels de Lausanne
PDCM	Plan directeur communal de mobilité	SIT	Service d'information du territoire
PDL	Plan directeur localisé	SJL	Service juridique et législatif
PER	Plan d'études romand	SM	Service de la mobilité
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SPAS	Service de la prévoyance et de l'aide sociales
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS	SPECO	Service de la promotion économique et du commerce
POLCANT	Police cantonale	SPEN	Service pénitentiaire
PPA	Plan partiel d'affectation	SPEV	Service du personnel de l'Etat
PPE	Propriété par étage	SPJ	Service de protection de la jeunesse
PQ	Plan de quartier	SPOP	Service de la population
RAS	Régionalisation de l'action sociale	SR	Service des routes
RDU	Revenu déterminant unifié	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
RF	Registre foncier	SSP	Service de la santé publique
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation	STEP	Station d'épuration
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière	SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
SAGR	Service de l'agriculture	UAT	Unité d'accueil temporaire
SAN	Service des automobiles et de la navigation	UCA	Conseil et appui en management et organisation
SASH	Service des assurances sociales et de l'hébergement	UCV	Union des Communes Vaudoises
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires	UDD	Unité du développement durable
SCL	Service des communes et du logement	UOF	Opérations foncières
SDCL	Schéma directeur centre Lausanne		

## ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
3	Ch. du Bois-Murat 21	Bois-Murat - Tuileries	Bâtiment scolaire, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3 451	15 838		29 664	48 953
19	Ch. du Bois-Murat 13	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1 323	2 018			3 341
22	Ch. du Bois-Murat 15	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3 923		57	4 846
78	Ch. des Roches - Tuileries	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1 244			1 281
85	Ch. du Bois-Murat 15	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	933	745			1 678
119		Les Croisettes			167			167
144	Rte de la Croix-Blanche 11	Les Dailles	Maison Rochat	139	1 214			1 353
202		Le Bois de Rovéréaz	Forêt				43 919	43 919
208		Le Bois-de-Menton	Forêt				3 960	3 960
231		Le Bois-de-Menton	Forêt				4 699	4 699
273	1/2 Epalinges - 1/2 Lausanne	Les Croisettes	Zone de verdure protégée	16		4 937		4 953
274	1/2 Epalinges - 1/2 Lausanne	Les Croix	Zone de verdure protégée			4 607		4 607
288		Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2 276		2 276
342	Pl. de la Croix-Blanche 1	La Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, Pl. Croix-Blanche, salle de sport, salle des jeune et four à pain, Maison forestière	2 367	55 590	21 416	15 789	95 162
349		Les Dailles	Zone de verdure			909	1 450	2 359
351		Les Dailles	Zone de verdure			2 263		2 263
391	Ch. de l'Arzillier	En Guébey	Pavillon, zone de verdure	97		3 795	8 108	12 000
394		En Montéclard	Forêt				1 667	1 667
403		En Montéclard	Zone de verdure			2 644	1 967	4 611
407		En Montéclard	Forêt				563	563

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
415		Le Champ du Bois	Forêt				10 515	10 515
441		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux			2 372	58	2 430
444		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible			2 371	2 987	5 358
466	Rte du Village	A la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique; dévestiture publique	63	4 234			4 297
480		La Croix-Blanche	Forêt				1 380	1 380
484		La Croix-Blanche	Forêt			738	1 829	2 567
489		La Croix-Blanche	Parking, forêt		297	409	623	1 329
490		La Croix-Blanche	Parking, forêt		518	100	329	947
494	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, salle des spectacles, Maison de commune, local Service du feu	1 988	4 625	1 077	3 498	11 188
501	Rte de la Croix-Blanche 37	La Croix-Blanche	ex-bâtiment Grin (don Kamprad) - Epalogements protégés		614	606		1 220
507	Ch. Mon-Repos 9 - Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1 002	1 846	3 839		6 687
515	Ch. de l'Eglise 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1 085	2 767	2 640		6 492
519		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452
533	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 18.05.2097)	407	431	990		1 828
535		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place	27	3 189	440	209 381	213 037
536		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629
539		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559
546		Au Grand-Chemin	Forêt (inconstructible)				5 373	5 373
547		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474
548		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484

## ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
575	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1 347	992	25 197		27 536
581	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	132	2 365		2 732
588		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3 529		3 532
639	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3 123		4 548
701		En Praz Bin	Zone villa II		153	9 319		9 472
715		Au Village d'Epalinges	Collège	219	396			615
718		Au Village d'Epalinges	Fontaine		34			34
722		A la Pierraz	Inconstructible (extens. bois)			3 456	7 420	10 876
723		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4 850	4 850
737	Propriétaire: Bourse des pauvres d'Epalinges	A l'Epenaz	Bourse des pauvres d'Epalinges (zone villa I)			3 083	730	3 813
776	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	342	3 017	16 717	56 815	76 891
798	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Tennis	192	4 418		58 087	62 697
802		A la Biollaz	Tennis		2 780		35	2 815
803		A la Biollaz	Forêt				949	949
804		A la Biollaz	Forêt				1 117	1 117
839		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extens. bois)			3 133		3 133
849		En Ballègue	Forêt				5 927	5 927
854		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1 748		1 748

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
862		En Ballègue	Forêt				8 305	8 305
863		En Ballègue	Forêt				4 699	4 699
869		En Ballègue	Forêt				1 566	1 566
870		En Ballègue	Forêt				1 582	1 582
876		En Ballègue	Forêt				6 770	6 770
877		En Ballègue	Forêt				1 811	1 811
878		En Ballègue	Forêt				3 915	3 915
879		En Ballègue	Forêt				4 839	4 839
880		En Ballègue	Forêt				5 956	5 956
882		En Ballègue	Forêt				4 025	4 025
883		Les Sept Fontaines				925	78 472	79 397
906	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2 510	295		3 390
918		La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1 286	6 929		8 262
945		Les Moulins d'Epalinges	Zone de verdure			13 516	11 976	25 492
946		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux		1 849		1 056	2 905
1030	Ch. du Petit-Vennes				108			108
1102		Les Planchamps				98		98
1105		Les Dailles				259	698	957
1147		La Girarde	Zone villa II			2 640		2 640
1405	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 04.03.2095)	525	1 234			1 759

## ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
1558		En Montéclard	Zone de verdure			2 579	1 783	4 362
1626	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	1 579	5 287	7 173	14 273
1928		A la Biollaz	Tennis			3 019	34	3 053
1934	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1 115	815		2 310
2029	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35- 37-39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Epalcentre (-> 25.03.2086)	2 886	1 410			4 296
2030	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (-> 25.03.2086)	1 443	745			2 188
2574		Le Grand-Chemin				322	20 994	21 316
2582	Praz Séchaud	Les Planches				1 452		1 452
2614	Ch. du Chaugand				38			38
2615	Ch. du Bois-de-Ban				7			7
2726	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3 267			3 267
2731	Ch. de la Cabolétaz				360			360
2732	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3 115	963		4 078
2737		Les Dailles	Forêt, jardin		1 011		35 163	36 174
2852	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2 935			3 060
2881		Le Grand-Chemin			494	257		751
2888	Ch. des Croisettes				1 213			1 213
<b>TOTAUX</b>				<b>22 921</b>	<b>136 390</b>	<b>170 402</b>	<b>686 150</b>	<b>1 015 863</b>

## PROPRIÉTÉS COMMUNALES EN DEHORS D'EPALINGES

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m <sup>2</sup> bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
448	<b>LE MONT</b> Penau	La Pichollette					10 830	10 830
1257	<b>LEYSIN</b>	Au Feydey	Chalet l'Espérance	207	430			637
3507	<b>BOURG-EN-LAVAU</b> Epesses	Les Dares	Vigne			2 798		2 798
<b>TOTAUX</b>				<b>207</b>	<b>430</b>	<b>2 798</b>	<b>10 830</b>	<b>14 265</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>				<b>23 128</b>	<b>136 820</b>	<b>173 200</b>	<b>696 980</b>	<b>1 030 128</b>

Conception graphique et mise en page:  
**idéeesse, Steve Guenat**  
1083 Mézières  
[www.ideallesse.ch](http://www.ideallesse.ch)

Imprimé en Suisse par **Imprimés services**  
1071 Rivaz  
[www.imprimés-services.ch](http://www.imprimés-services.ch)

imprimé en  
**suisse**

